



REGARDS SUR
LE PROJET TERRA NOSTRA



DOSSIER
L'ÉCONOMIE LOCALE



ACTU
LE CHAMPIONNAT DE GO

Gre. mag

n° **13**

**JANVIER
FÉVRIER
2017**

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE GRENOBLE



Cure de jouvence pour la tour Perret

INFORMER

ÉDITO P.02

Trois questions à **Éric Piolle**

ILS FONT GRENOBLE P.04

Samia Boudjbiha • Rebecca Plisson • Juliette Lemoine • Sasha Rebboah Alvarez • Jim Prunier

LES ACTUALITÉS P.06

Le portage de livres à domicile •

La zone de circulation restreinte • La Cité des territoires •

Le théâtre Prémol •

La rénovation de la tour Perret •

Le test de marquage des pistes cyclables...



LES ACTUS EN PHOTOS P.12

Regards sur les deux derniers mois écoulés

LES QUARTIERS P.28

Le Club des spectateurs au Prunier sauvage • Les Réseaux d'échanges réciproques et de savoirs • Des ateliers mémoire dans les MDH • Ciné Villeneuve • Le Onze d'or et le centre de santé à Mistral...

CROQUIS DE QUARTIER P.34

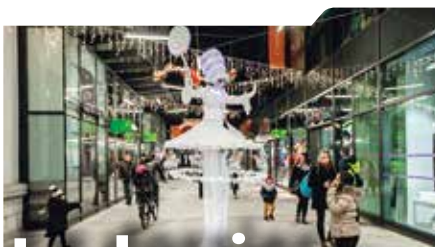
Portraits des habitants de Hoche

TRIBUNES POLITIQUES P.36

DÉCRYPTER

REPORTAGE P.14

Les lumières de la Ville.



Le dossier P.16

Économie : fabriquer du sens

LE DÉCODAGE P.22

Les acquisitions de la Bibliothèque d'étude et du patrimoine • Le Forum « Accès aux droits »...

LE POINT SUR P.24

Les orientations du budget 2017

LE ZOOM SUR P.26

Les marchés de Grenoble



DÉCOUVRIR

LE TEMPS DES CULTURES P.38

Le Conservatoire de Grenoble • L'exposition « Pics et Bulle » au musée de l'Ancien Évêché • Le spectacle « Vertiges » à la MC2...

CHRONIQUE DES SPORTS P.40

Le skatepark de la Bifurk • De la gym pour les tout-petits • Le club de badminton...

REGARDS P.42

La Maison du projet Flaubert



L'ŒIL DE... P.44

Bernard Meric
Photographe voyageur

EN PRATIQUE P.45

PORTRAIT P.47

Robert Pré
Pyrotechnicien et ingénieur son des marchés de Noël de Grenoble

LES 8 ACTUS À RETENIR P.48

→ **Photos, vidéos, interviews... plus d'infos sur Gre-mag.fr**

3 questions à Éric Piolle



© Sylvain Frappat

“

À Grenoble, réussir les transitions est ce que nous savons faire de mieux... Notre histoire le montre !

”

Vous sonnez la mobilisation générale pour la tour Perret ?

Oui ! La tour Perret, construite pour l'exposition internationale de 1925, est l'un des symboles forts de Grenoble : elle appartient à chaque Grenoblois. Tout au long du XX^e siècle, elle a été l'un des témoins de l'histoire de notre ville. Fermée au public dans les années 1960, elle se dégrade lentement depuis... Il est temps de sonner la mobilisation générale : collectivités, État, partenaires privés... mais aussi financement participatif ouvert à tous. Ensemble, nous pouvons rendre sa jeunesse à la tour ! Dès 2017, grâce aux étudiants de l'IUT1, l'éclairage de la tour va être modernisé pour



habiller la nuit grenobloise. À terme, l'objectif est la réouverture au public de ce bijou d'architecture.

La ville « moteur économique » du territoire, ça veut dire quoi ?

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Métropole porte la politique économique à l'échelle du bassin de vie, car c'est l'échelle pertinente pour répondre aux urgences du moment et relever les défis de l'avenir. La Ville de Grenoble agit en complémentarité, en activant tous les talents qui mettent le territoire en mouvement. Nous vivons à une époque où, pour qu'un investisseur s'installe ici, pour que le commerce de ville se développe, mieux vaut construire une nouvelle école, moderniser l'éclairage public, embellir et apaiser la ville plutôt que d'épuiser ses finances en aides publiques – bien souvent inutiles – aux multinationales.

Que souhaitez-vous aux Grenobloises et aux Grenoblois pour 2017 ?

L'année 2016 a été éprouvante. D'un côté, la prise de conscience que notre société doit aller de l'avant, dans tous les domaines, est largement partagée. En même temps, la nouveauté peine à émerger... où que l'on regarde, l'espoir et l'inquiétude vont ensemble. À Grenoble, et c'est une fierté, réussir les transitions est ce que nous savons faire de mieux... notre histoire le montre ! Je souhaite aux Grenobloises et aux Grenoblois d'avoir des rêves assez grands pour ne pas les perdre de vue. Ensemble, soyons fidèles à ce que nous sommes : c'est comme cela que nous obtiendrons ces petites victoires du quotidien qui donnent envie d'avancer.

Journal de la Ville de Grenoble/Direction de la communication et de l'animation – Hôtel de Ville 11 boulevard Jean Pain BP 1066 38021 Grenoble Cedex 1

Directeur de la publication : (responsable juridique) : Éric Piolle
Responsables de la rédaction : Erwan Lecoer, Isabelle Touchard

Secrétaire de rédaction : Ingrid Van Houdenove
Ont collaboré à ce numéro : Annabel Brot, Patrick Coulmeau, Emdé, Julie Fontana, Richard Gonzalez, Céline Le Saux, Philippe Mouche, Frédéric Sougey.

Photographes : Thierry Chenu, Alain Fischer, Jacques-Marie Francillon, Sylvain Frappat, Laurent Bouvet, Stéphane Briolant, Philippe Collart, Bernard Meric, Frédéric Sougey, Emile Zeizig, Fotolia.

Iconographe : Nathalie Couvat-Javelot
Création graphique : Hervé Frumy et Jean-Noël Ségura
Mise en page : Atelier-111 – Gravure : Trium
Impression : Imaye Graphic
Pour joindre la rédaction : 04 76 76 11 48
courriel : journal.ville@grenoble.fr

Nous tenons à remercier particulièrement tous ceux qui nous ont aidés à réaliser ce numéro et notamment : Sasha Alvarez, Samia Boudjbiha, Séverine Denis, Francis Fadel, Bernard Fourt, Landry Lachenal, Juliette Lemoine, Sonia Messaoud, toute l'équipe de Terra Nostra, Céline Perron et Bertile Lecomte, Rebecca Plisson, Robert Pré, Jim Prunier, Olivier Razemon, Catherine Teillard.

Ce magazine est imprimé sur papier 100 % fibres recyclées, labellisé EUFlower (homologuant les produits et services les plus respectueux de l'environnement), et PEFC (contribuant à la gestion durable des forêts), dans une usine certifiée ISO14001 pour son management de l'environnement, et labellisée Imprim Vert pour son élimination conforme des déchets dangereux.

Magazine composé en typographie Open Source
Diffusion gratuite toutes boîtes aux lettres à Grenoble – Tirage 100 000 exemplaires. Dépôt légal à parution – N°ISSN 1269-6060 – Commission paritaire en cours



Rebecca Plisson

L'art de remonter les bretelles

Chez l'artiste plasticienne Rebecca (!) Fabulatrice, les bretelles de soutiens-gorge ne se cachent plus. Si elle est une architecte méticuleuse à la ville, dans son atelier – accumulation kitch d'objets hétéroclites et de rouleaux de rubans chatoyants – l'artiste habille et enrubanne ostensiblement des objets du quotidien avec des bretelles de soutiens-gorge. Cet emblème féminin raffiné, sensuel et soyeux épouse les formes et modèle l'ordinaire matériel en d'étranges fétiches, dont les formes se prêtent à toutes les fabulations, à la poésie, au merveilleux et à l'imaginaire. « *L'enrubannage glorifie les objets, me ménage un espace méditatif où je me raconte des histoires.* » Pour autant, Rebecca refuse l'étiquette élitiste et se réclame volontiers de Magritte, du surréalisme et d'un art populaire qui éclaire le quotidien, d'un art contemporain que chacun peut s'approprier.



Ainsi, tout devient objet de ses désirs : une paire d'escarpins rouge flamboyant, des clés, un crucifix, des meubles... Dernière installation d'ampleur, l'artiste a emmaillotté les bulles vintage d'une grande station de ski. Et, dans son défi de faire découvrir sa technique et l'art au public, Rebecca a animé des ateliers emballants à la Maison des habitants Chorier Berriat (lire page 33). ■ PC

<http://rebeccafabulatrice.com>



Samia Boudjbiha

Des mots pour les autres

On la repère d'entrée à son sourire bienveillant et à sa poignée de main cordiale. Samia Boudjbiha, écrivain public à la Maison des habitants Abbaye, est tout à votre écoute. Deux ans de psychologie et une licence de Sciences de l'éducation en poche, elle postule au poste d'écrivain public – à cause de l'intitulé – à la Ville, sur un Emploi jeune qui se voulait temporaire. Dix-sept ans plus tard, elle ne regrette rien. « *Pour l'essentiel, je rédige des courriers administratifs mais aussi, parfois, du courrier privé : cartes, lettres familiales et, une fois, une lettre d'amour. Si, en 2001, nous ne recevions que des étrangers pour leurs démarches administratives, aujourd'hui notre public s'est diversifié en raison de l'augmentation de la précarité et de la complexité administrative. Les démarches en ligne n'ont rien simplifié, bien au contraire. Certains rendez-vous se prennent uniquement par internet mais les habitants ne maîtrisent pas tous l'informatique ou ne possèdent pas tous un ordinateur...* »

Face à la précarité et ses conséquences désastreuses – et parce qu'il n'y a pas d'enjeu financier – les visiteurs ont tendance à se confier. Mais Samia Boudjbiha avoue avoir acquis la capacité de séparer vies professionnelle et privée. ■ PC

Sasha Rebboah Alvarez

Battante à plein temps

« Ce n'est pas parce qu'on est aux minima sociaux qu'on ne fait rien de ses journées, ni qu'on s'en satisfait. » Voilà le message de Sasha Rebboah Alvarez, qui a élevé trois garçons et est aujourd'hui en recherche d'emploi. « À 54 ans c'est difficile, surtout quand on n'a pas de diplôme. Mais le plus dur, c'est le regard des autres car on est souvent considérés comme des assistés ou des feignants. »

Bien décidée à rester active et à ne pas baisser les bras, Sasha a intégré en avril 2015 les Toiles d'Archimède, un groupe du Service local de solidarité (SLS) de la Caserne de Bonne. Ensemble, ils ont réalisé trois courts-métrages sur le thème de la solidarité. Recherche de subventions, écriture, jeu... Sasha s'est



© Alain Fischer

Jim Prunier

Architecte « nouvelle génération »

La passion pour son futur métier, celui d'architecte, est palpable dans l'intonation de la voix de Jim Prunier lorsqu'il raconte ses premiers enseignements en la matière. Pourtant issu d'une famille de musiciens, il a décidé de composer sa propre mélodie à partir de dessins, de maquettes et d'idées à construire, au vrai sens du terme. Actuellement étudiant à l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG), il intègre le Master Architecture, environnement et cultures constructives, avec l'ambition d'y trouver les clés de l'architecture humanitaire – celle-ci consiste à intervenir à la suite d'une catastrophe pour rebâtir avec les ressources et acteurs locaux. Son sujet de mémoire s'est ainsi porté sur une ONG indonésienne, qui s'est impliquée au nord de l'île de Sumatra (Indonésie), à la suite du tsunami de 2004. Mais cette investigation, ainsi que sa participation au projet « Terra Nostra » (lire page 42), ne tardera pas à l'interroger sur son rôle à jouer en Europe. « Nos territoires connaissent aussi de grandes mutations, avec les crises migratoires et environnementales par exemple. Comment notre nouvelle génération d'architectes peut-elle apporter des réponses à notre société en mouvement ? » ■ JF

© Sylvain Frappat



investie sans compter dans le projet, qui a abouti sur une projection au cinéma Le Club et lui a « remis le pied à l'étrier ». Du coup, elle a relevé un autre défi en écrivant une nouvelle, *Métamorphosis*, qui vient de paraître aux éditions Brummerge. Encouragée par ce succès, Sasha travaille maintenant sur un roman. ■ AB

Juliette Lemoine

Militante pour une ville sans relous

Depuis un an, Juliette Lemoine jongle entre ses études en biotechnologie et son activité de présidente de l'association Grenoble sans relous, qu'elle a créée avec l'ambition de faire de la prévention sur le harcèlement de rue, majoritairement subi par les femmes selon elle, mais aussi par toute personne dès lors que cela concerne son physique. Un engagement dont la source est une expérience « très choquante » qu'elle a vécue il y a trois ans : poursuivie et agressée verbalement par un homme, elle a pourtant occulté cette anecdote de sa mémoire pendant deux ans. Celle-ci refait surface au cours d'une discussion anodine et, dans la foulée, Juliette contacte le réseau national Ville sans relous pour former la version grenobloise en fédérant un noyau de personnes autour d'elle. « Nous souhaitons faire de la prévention, sans prétention. Il y a une frontière entre le harcèlement et le compliment : se faire valider son physique dans la rue n'est pas de la drague, dès lors qu'il n'y a pas de consentement. Lorsque j'ai été harcelée, j'ai demandé de l'aide à une femme. Elle a eu peur et est partie en courant. Peut-être que si elle avait été sensibilisée sur ce sujet, elle aurait réagi autrement... » ■ JF

Pour connaître la définition d'un « relou » :

Facebook / Grenoble sans relous



© Alain Fischer

culture

Oui, le théâtre Prémol continue !

Après l'incendie qui a dévasté ses locaux en avril 2015, la programmation s'est poursuivie. De résidence de compagnies en Axe de création, le théâtre Prémol rayonne toujours.

Après une saison « en escale » à travers la ville, « notre public local n'a pas pu nous suivre dans d'autres salles et nos spectacles n'étaient plus identifiés comme ceux du théâtre Prémol » racontent Élisabeth Papazian, directrice, et Sabine Fourck, médiatrice culturelle. Le conseil d'ad-

ministration de la MJC a donc décidé d'investir l'auditorium de la MJC Prémol, rééquipé par la Ville. « Cette saison, nous y produisons des petites formes (extraits, lectures, chœurs de voix...) issues des productions des compagnies en résidence. Ensuite, nous accompagnons les habitants aux spectacles donnés dans d'autres salles de la ville ou de l'agglomération. » Les jeunes de l'Axe de Création prennent quant à eux à bras-le-corps *Les mains sales* et adapteront l'œuvre de Jean-Paul Sartre.

Le théâtre Prémol, tout neuf, devrait taper ses trois coups du lever de rideau fin 2018, ou début 2019. Le jubilé du 50^e Anniversaire des Jeux olympiques de Grenoble pourrait être l'occasion idéale de marquer d'une pierre blanche la renaissance de ce théâtre emblématique de la ville. Élisabeth Papazian compte repousser ses murs hors du quartier et des préjugés qui s'y attachent. « Non, le Village Olympique n'est pas voué à la barbarie, à l'échec ! Nous produisons un vrai théâtre, avec une exigence de qualité. Que cette nouvelle ferveur prochaine légitime notre existence au-delà de notre territoire, dans le regard de tous les Grenoblois. » Oui, le théâtre Prémol respire d'un grand souffle. Alors, courez-y ! ■ PC

Tél. 04 76 33 38 25
www.theatrepremol.com



En attendant la réouverture du théâtre, l'auditorium de la MJC Prémol accueille les spectacles. Ici, *Les Méfaits du tabac* de Tchekhov, par la compagnie Le Bateau de papier.

© Alain Fischer

© Sylvain Frappat

budget participatif

Le parvis de l'école Nicolas Chorier embelli et apaisé

Les élèves de l'école Nicolas Chorier ont planté un érable sur le nouveau parvis, élargi et égayé de plates-bandes végétalisées et d'un jardinet cultivé par les enfants inscrits au périscolaire. Le projet, voté au Budget participatif 2015, porté par le collectif du conseil local de parents d'élèves FCPE, embellit, apaise et redonne vie au carrefour. « Cet aménagement, réalisé grâce à l'énergie et l'appropriation de l'espace public par les habitants et la communauté éducative, soutenu par les services de la Ville et de la Métro, montre que nous sommes tous artisans de la qualité de vie de nos quartiers » a remercié Éric Piolle. ■



lien social

Partagez vos savoirs !

Les Réseaux d'échanges réciproques de savoirs (RERS) se basent sur les principes de réciprocité et de gratuité. Chacun, tour à tour, offre et acquiert un savoir. Et la liste des échanges est infinie : langues, informatique, cuisine, couture, tricot, tango, gym douce, randonnée...

À Grenoble, les RERS, intégrés aux Maisons des habitants Abbaye, Capuche, Centre-ville, Chorier Berriat, Le Patio, et Teisseire/Malherbe, brassent sept cents adhérents dans plus d'une centaine d'échanges. Début 2016, la Ville a souhaité donner plus d'autonomie aux réseaux. « Ils ont vocation à animer la vie des quartiers, nouer de nouveaux liens sociaux, servir de porte d'entrée dans les Maisons des habitants et favoriser l'accès aux droits. La Ville continue à soutenir les réseaux en les hébergeant dans les Maisons des habitants » s'engage Alain Denoyelle, adjoint à l'action sociale et vice-président du Centre communal d'action sociale (CCAS). En février 2016, quand les adhérents du RERS Eaux-Clares ont appris la nouvelle, ils ont décidé de prendre le taureau par les cornes. Afin d'assurer la continuité sans rupture,



Atelier tricot à la maison du Bois d'Artas, dans le cadre des Réseaux d'échanges réciproques de savoirs.

avec l'aide de l'animatrice encore en poste, ils ont créé six commissions dont les responsables composent le comité d'animation. Ce dernier gère, organise les échanges, informe les adhérents et assure les réservations de salles. Il se réunit tous les quinze jours. Tous les deux mois, le réseau fait le point sur les différentes offres et demandes et annonce les festivités prévues. En soutien, le bulletin de liaison mensuel et un programme interactif étayent la dynamique. ■ PC
resoclares@gmail.com

Test de la nouvelle signalétique au carrefour des avenues des Jeux olympiques et Jean Perrot.

© Sylvain Frappat

déplacements

Les pistes cyclables en bonne voie

Alors que la Métro livre de nouvelles pistes cyclables de desserte métropolitaine, elle soumet à l'avis des usagers une signalétique sécurisante et lisible sur une portion de la piste des Jeux olympiques.

« Ce test préfigure l'équipement du réseau structurant, au fur et à mesure de sa livraison à partir de 2017 » explique Yann Mongaburu, vice-président délégué aux déplacements à la Métro. Sur la section située entre la rue Jean Perrot et la rue du 140^e RIA, des marquages au sol multicolores distinguent les carrefours les plus circulants et ménagent des espaces pour les usagers : piétons, cyclistes, véhicules motorisés.

En complément, des indications jalonnent les itinéraires, aident aux rabattements sur les axes cyclables secondaires qui desservent les équipements publics, les pôles multimodaux (gare, stations de tram, parkings) et le cœur des quartiers. Une aire de services offre une station de gonflage, des cartes, des informations, un abri et un espace de repos. « Ce dispositif innovant aidera les Métropolitains à se déplacer à vélo sur des axes sécurisés bien fléchés et plus rapides, et convaincra ceux qui hésitent encore à utiliser la bicyclette » invite Lucile Lheureux, élue déléguée à l'espace public. ■ PC

Donnez votre avis, vos impressions sur cette signalisation jusqu'au 31 janvier sur le site : participation.lametro.fr

livraisons

Disque de stationnement : le retour

Les bons vieux disques de stationnement sont obligatoires sur les places de livraison depuis le 1^{er} janvier 2017. Objectifs : améliorer le taux de rotation des véhicules, la circulation et les conditions de travail des chauffeurs livreurs et limiter les arrêts en double file. Aujourd'hui, seules 10 % des livraisons sont effectuées sur ces aires – des véhicules en stationnement longue durée occupant souvent la place.



Mise en place par la Métro dans le cadre de son Plan d'action pour une logistique urbaine durable (signé le 29/01/15), la réglementation prévoit une durée d'arrêt sur les aires de livraison de vingt minutes. Les partenaires de l'opération (fédérations de transporteurs, chambre de commerce, Label Ville, chambre des métiers et de l'artisanat...) distribueront gratuitement des disques à leurs adhérents professionnels. Dès février, après une période d'information, ne pas utiliser son disque sur les places de livraisons vaudra une amende de 35 €. ■



zone de circulation restreinte

De l'air pour le cœur de ville

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les véhicules utilitaires et poids lourds conçus pour le transport de marchandises sont interdits de circulation à Grenoble, au-dessus des grands boulevards (zone 38000). Une mesure supplémentaire prise par la Métro pour lutter contre la pollution. Explications.

La pollution de l'air représente un danger quotidien pour notre santé. Nos modes de chauffage, comme de déplacements, constituent les principales sources de cette pollution. Depuis le 1^{er} juillet 2016, le ministère de l'Environnement a mis en place sur l'ensemble du territoire français les Certificats de qualité de l'air (CQA, lire page 46). La Ville et ses partenaires ont développé un dispositif, reposant sur l'utilisation de ces certificats (depuis le 1^{er} novembre), pour prévenir d'abord, puis limiter la durée et l'intensité des pics de pollution. La création d'une zone de circulation restreinte (ZCR) complète ce dispositif depuis le 1^{er} janvier : désormais, du lundi au vendredi de 6h à 19h, toute l'année, les véhicules utilitaires légers immatriculés avant le 1^{er} octobre 1997,

ainsi que les poids lourds immatriculés avant le 1^{er} octobre 2001, sont interdits à la circulation dans la zone « 38000 ». Deux centres de distribution urbaine seront opérationnels début 2017. Ils proposeront des véhicules propres pour les livraisons. Quelques dérogations seront néanmoins possibles, notamment pour les véhicules d'intervention ou de secours (véhicules dits d'intérêt général). Toute demande de dérogation motivée par des événements ou des opérations de nature exceptionnelle, de type festif, économique, sportif, culturel, ou pour des missions de service public, pourra faire l'objet d'une autorisation spécifique auprès de Grenoble Alpes Métropole. ■
Tél. 01 70 36 49 92 (de 8h30 à 17h30)



© Sylvain Frappat

lecture pour tous

Le livre vient à la maison

Pour les personnes qui ne peuvent se rendre dans les bibliothèques, la Bibliothèque des relais lecture propose le portage de livres à domicile.

Ce service s'adresse à tous les Grenoblois à mobilité réduite : seniors, personnes malades ou en situation de handi-

cap. La demande se fait par téléphone car l'approche est très personnalisée : il s'agit à la fois de connaître les goûts et les centres d'intérêt de chacun pour dispenser des conseils de lecture, mais aussi d'identifier des besoins spécifiques comme le prêt d'ouvrages en gros caractères ou de livres audio. La durée d'emprunt est variable pour s'adapter à la situation de chacun. ■ AB

📞 Tél. 04 38 70 05 72 (Bibliothèque des relais lecture).

📞 Accueil téléphonique le lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 18h.

sur un plateau

Let's Go !

Du 18 au 20 février, le championnat d'Europe des jeunes de jeu de Go investira Grenoble et tous les regards des maîtres coréens et japonais se tourneront vers elle. Mandaté par la Fédération française de go, le club de go de Grenoble, le plus titré des clubs français à l'international, en assure l'organisation.

Quelque trois cents graines de champions européens se rencontreront autour des goban (le plateau des jeux de go) et, parmi eux, cent Grenoblois, dont soixante élèves de vingt-deux écoles grenobloises. En 2013, lors de la réforme des rythmes scolaires et de la mise en place du projet éducatif grenoblois, la Ville a recruté des animateurs pour la coordination et le contenu des temps périscolaires. Le jeu de go, à fort contenu pédagogique – et reposant pour les enfants – a ainsi débuté dans les écoles élémentaires et maternelles du secteur 5 puis s'est propagé ailleurs. L'affaire est désormais sérieuse. Fin novembre, les élèves inscrits au jeu de go du périscolaire ont concouru pour la sélection de trois joueurs par école. Preston, élève de CM2 à l'école du Grand Châtelet, a remporté ses cinq duels. Le voilà en lice pour le championnat d'Europe, où il compte bien tirer son épingle du jeu. En attendant, en janvier, le club de go de Grenoble entraînera les compétiteurs comme de vrais champions.

« Au-delà de la compétition, c'est une fabuleuse occasion de promouvoir l'innovation, la culture, le sport de montagne et le dynamisme grenoblois » souligne José Olivares Flores, président du club de go de Grenoble et professeur de SVT au collège



© Sylvain Frappat

Marley, de l'école du Grand Châtelet, se prépare pour le championnat d'Europe des jeunes de go, à Grenoble en février.

Lucie Aubrac. « À la caserne de Bonne et au gymnase Berthe de Boissieux, nous organisons des parties de jeu de go/escalade, des rencontres avec des auteurs de mangas, des projections de films au Méliès, des expositions photos autour du jeu de go... » ■ PC

📅 Du 18 au 20 février, à l'IUT 1 Génie thermique et énergie, 39-41 boulevard Gambetta. <http://eygc2017.jeudego.org>

📍 Entrée gratuite

Bientôt un Refuge pour les jeunes victimes d'homophobie ou de transphobie

Voté par les Grenoblois dans le cadre du Budget participatif 2015, le projet de logement pour les jeunes homosexuels et transsexuels rejetés par leur famille verra le jour début 2017.

Après le constat des services de la Ville que la rénovation d'un logement était irréalisable avec le chiffreage prévu, l'association Le Refuge a reçu un crédit

de 15 000 € par le conseil municipal. Cette somme va lui permettre de louer pendant trois ans l'appartement de son choix. Y seront hébergés les jeunes bénéficiant d'un accompagnement social, médical, psychologique et juridique par les bénévoles de l'association. En attendant que ce lieu de vie ouvre ses portes, la délégation de Grenoble tient des

permanences d'écoute chaque semaine au Centre LGBTI (8, rue Sergent Bobillot), à destination des jeunes en conflit avec leurs parents ou en questionnement sur leur genre et orientation sexuelle. ■

📍 Pour tout savoir sur la délégation de Grenoble et ses permanences : www.facebook.com/LeRefugelse

📞 Ligne d'urgence (24h/24, 7j/7) : 06 31 59 69 50



© Philippe Collart

Si le supermarché n'est pas encore ouvert, l'association propose déjà à ses adhérents des achats groupés de produits alimentaires, où chacun participe (réception et organisation des commandes etc.)

idée

Bientôt un supermarché collaboratif à Grenoble

Depuis mars 2016, l'association L'Elefan travaille au lancement d'un supermarché collaboratif.

« Il se présentera comme un supermarché classique avec tous les produits de première nécessité : alimentation, hygiène, entretien, et sera ouvert 6 jours sur 7, toute la journée », explique Maxime Bertolini, un des fondateurs de l'association.

« La spécificité, c'est qu'il fonctionnera sur un mode participatif, avec des adhérents qui sont à la fois bénévoles et clients. »

Concrètement, chacun s'implique dans le fonctionnement quatre heures par mois (mise en rayon, caisse, administration...).

« Environ 80 % de l'activité sera effectuée par les membres, ce qui implique une diminution des coûts qui se répercutera

sur les prix. » Autre caractéristique : le recours aux circuits courts. « On privilégie les producteurs locaux et on proposera beaucoup de bio mais sans exclusivité, pour que les clients aient le choix entre plusieurs gammes de prix. Quant aux produits importés, ils seront issus de circuits équitables respectueux de l'environnement. »

Aujourd'hui, l'association compte trois cents membres et fonctionne comme un groupement d'achat avec des commandes sur catalogue passées deux fois par mois. Les adhérents bénéficient de prix distributeurs et peuvent déjà participer à la réception des commandes,



© Philippe Collart

au développement de contacts avec les producteurs... L'occasion de « se familiariser avec l'activité. À 750 adhérents, on cherchera un local. On espère atteindre ce chiffre au printemps et démarrer l'activité dans la foulée. » ■ AB

<https://lelefan.org>

contact@lelefan.org

Adhésion : 15 €



urbanisme

La Cité des territoires s'agrandit !

Depuis le mois de novembre, la Cité des Territoires, regroupant l'Institut de géographie alpine (IGA) et l'Institut d'urbanisme (IUG) de l'Université Grenoble-Alpes, prend de l'ampleur avec un nouvel édifice en béton.

Le nouveau bâtiment a été réalisé par le bureau d'architectes-urbanistes Guyard-Bregman.

Ce projet a été réalisé dans le cadre de la planification urbaine de Vigny Musset. Pour rappel, en 2001, la Cité des territoires s'implantait dans le quartier Vigny Musset, le long de l'avenue Marie Reynoard. Ce pôle d'enseignement et de recherche sur les territoires de la ville et de la montagne regroupe ainsi l'IUG et l'IGA, situés chacun dans un bâtiment à part. Gérés à l'origine par deux universités différentes (les universités Pierre Mendès France et Joseph Fourier), ils seront regroupés en septembre prochain au sein de l'Université Grenoble Alpes, du fait de la réorganisation des universités grenobloises.

La nouvelle infrastructure de 2 300 m² a pour vocation d'être un foyer commun pour les deux instituts et symbolise leur fusion administrative. Ainsi, en plus de leurs locaux spécifiques, les étudiants géographes et urbanistes se partagent désormais un hall d'accueil, une cafétéria et un amphithéâtre de 250 places au rez-de-chaussée, et des salles d'enseignement et d'informatique au 1^{er} étage. ■ JF

© Sylvain Faugnot



© Thierry Chenu

projet

Des lendemains en béton pour la tour Perret

La vénérable n'a pas tout à fait cent ans, et plus tous ses encorbellements ! La tour Perret, phare grenoblois hérité de l'exposition internationale de 1925, mérite une copieuse restauration : la Ville vient d'en décider la mise en œuvre.

La tour Perret est un symbole à plusieurs titres. Première tour en béton armé d'Europe, la plus haute avec ses 95 mètres pointe comprise, elle fut construite par les frères Auguste et Gustave Perret pour accueillir la grande exposition de 1925 de la Houille blanche et du tourisme, et son million de visiteurs. Elle est un jalon de l'innovation à la grenobloise, un exemple unique de l'architecture d'avant-guerre dans notre région, classée Monument historique et labellisée Patrimoine du XX^e siècle.

Oui, mais voilà : la tour, construite pour être éphémère comme tous les autres bâtiments de l'Exposition, n'a pas bien supporté les outrages du temps. Les premières grosses dégradations de son béton ont été constatées dès 1950 et ont fait l'objet de réparations en 1952, puis en 1987. Mais pas suffisantes : si les études menées en 2004 et



© Sylvain Freppatt

2012 ont affirmé la bonne stabilité de l'ouvrage, fermé au public depuis 1960, elles confirment la nécessité d'engager rapidement la restauration des bétons pour éviter une dégradation irréversible.

En votant l'engagement du projet de réhabilitation de la tour Perret au conseil municipal de novembre 2016, la Ville vient d'initier la mise en œuvre de cette restauration. Mobilisation des partenaires financiers publics et privés (subventions institutionnelles mais aussi mécénat d'entreprise), lancement d'une souscription populaire, animations sur le thème de la tour et de son futur usage, création de partenariats scientifiques et culturels... le chantier qui s'ouvre va aborder des questions à la fois techniques, financières et culturelles. ■

L'intérieur de la tour Perret ne se visite plus depuis 1960 pour des raisons de sécurité.

culture

Une deuxième vie pour la bib' Alliance

La bibliothèque Alliance restera bien une bibliothèque. En 2017, elle va se transformer pour renforcer son rôle de « tiers lieu ».

Depuis plusieurs dizaines d'années, les bibliothèques évoluent : au-delà de la conservation et de la consultation de documents, elles accueillent des rencontres, des animations, des actions de médiation et de formation très diversifiées. Elles sont ouvertes à tous sans distinction d'âge ou d'appartenance. C'est ce qu'on peut appeler un « tiers lieu » ou « troisième lieu » : un lieu de rencontre et de sociabilité qui n'est pas le domicile, qui n'est pas le lieu de travail, mais qui fait le lien entre ces mondes. Comme un chez soi partagé. Comme toutes les bibliothèques, la bib' Alliance sera animée par des agents professionnels et proposera livres, presse et documents à la consultation et au prêt. Mais elle proposera aussi d'autres choses, pour renforcer sa vocation de lieu de vie et de rencontres. Avec les habitants et acteurs du quartier, elle va se transformer, pour associer à la lecture publique de nouvelles activités. Un café ? Des activités culturelles ? Des débats citoyens ? Des projets en lien avec le jardinage ou l'économie solidaire ? Tout cela sera discuté à l'occasion de réunions de concertation qui seront lancées prochainement. ■

Gre. l'actu en images

INFORMER



© Thierry Chenu

Noël d'en haut ↑
Vue insolite du marché de Noël de la place Victor Hugo. Entre les lutins facteurs du Père Noël, et le plus petit cirque du monde, petits et grands ont été enchantés. Décembre 2016.

Noël d'ailleurs →
Pour les fêtes, le hall de l'Hôtel de ville a été décoré avec des objets traditionnels de Noël, issus des villes jumelées avec Grenoble. Boules en origami de Tsukuba (Japon), mugs de Halle (Allemagne) ou encore la statue du démon Krampus d'Innsbruck (Autriche) ont ainsi été exposés durant le mois de décembre.



© Sylvain Frappat

L'actu en images



Solidarité au menu

Au sein du Musée de Grenoble, un dîner gastronomique a été servi à deux cents convives pour financer la solidarité dans le département et récolter des fonds, par les élèves de l'école du lycée professionnel des Portes de Chartreuse et de l'école hôtelière Lesdiguières. Le 29 novembre.

© Sylvain Frappat



© Sylvain Frappat



Sur le fil

Le stade des Alpes a accueilli un match international de rugby à XV: une rencontre amicale entre Samoa et Canada. Après s'être imposés sur le fil (25-23), les Samoans ont pratiqué, comme le veut la coutume, une danse traditionnelle. Le 25 novembre.



Pitrieries

Pour l'inauguration du nouveau parvis de l'école Nicolas Chorier, le spectacle « En dérangement » a été proposé rue Clément par la compagnie Le Petit Monsieur. Le 7 décembre.



© Sylvain Frappat



mieux voir

Les lumières de la ville

Proposer un service public adapté grâce à des outils sobres, au service de la tranquillité et de la convivialité, telle est l'ambition de la Ville de Grenoble qui, au travers de la Régie lumière, bâtit un plan de modernisation de son éclairage public. Retour sur une année d'exploitation.

En 2015, Grenoble se dotait de la Régie lumière pour moderniser l'éclairage public sur les huit ans à venir et encadrer le contrat. Elle s'engageait ainsi non seulement à réaliser des économies d'énergie, mais aussi à améliorer la sécurité des personnes, à donner du sens et de la qualité aux lumières de la ville. Plus de douze millions d'euros vont être investis pour se doter d'un éclairage évolutif, réduire le nombre de pannes, diviser par deux la consommation énergétique, diminuer de 80 % la pollution lumineuse et rénover plus des trois quarts du patrimoine lumière.

Qu'est-ce ça apporte ?

Au cours de l'année 2016, de nombreux travaux ont été réalisés sur ce patrimoine lumière, pour un montant de deux millions d'euros. Cet effort a permis l'amélioration globale du fonctionnement du réseau, un

changement notable dans la perception des points lumineux et une réduction de l'empreinte énergétique du réseau. Toutes les sources lumineuses à vapeur mercure ont été remplacées, soit 2500 points, répartis surtout dans les parcs de la ville. 3800 lampes ont été traitées, dont 597 supprimées, sur les 19000 que compte désormais la ville.

Cela ne signifie pas que les points ont été supprimés pour faire des économies ou plonger des parties de Grenoble dans le noir (le Plan lumière ne prévoit aucune extinction de nuit en dehors des parcs fermés), mais les travaux ont permis d'optimiser le réseau, en posant un mobilier plus moderne, plus efficace et surtout évolutif (100 % des luminaires installés aujourd'hui sont évolutifs grâce aux leds). Par exemple, 213 tubes néons ont disparu sous la plateforme Salvador Allende, remplacés par 16 lumières led, avec une meilleure qualité d'éclairage.

Un suivi en temps réel

Le pilotage du réseau (allumage et extinction) par horloges astronomiques, la mise en place de LucEnergie (plateforme de télésurveillance des 330 armoires), les astreintes 24h/24 et 7j/7 assurées par Grenoble Lumière, une maintenance réactive grâce au Fil de la Ville (0800 12 13 14), les tournées nocturnes, le délai d'intervention ramené à 2h maximum dans le cadre de problèmes de sécurité des personnes et le changement préventif d'ampoules ont permis de nettes améliorations dans la gestion du réseau au quotidien. Un rapprochement et un travail mené avec la Régie de quartier de la Villeneuve, avec la formation d'une personne chargée de la surveillance et de la maintenance, a été une pierre de plus dans ce dispositif de veille et de chantier permanent.

Un « Rêve d'enfant » devenu réalité !

**Un dessin d'enfant qui se transforme en décoration de Noël ?
Un rêve devenu réalité pour une petite fille en classe de CE2
de l'école de la Houille Blanche.**

Courant 2016, les écoles primaires élémentaires ont été sollicitées pour faire plancher les enfants sur le temps périscolaire.

Leur mission : dessiner le motif qu'ils imagineraient pour une décoration lumineuse, installée pour Noël aux abords de leur école.

Deux cents dessins ont été reçus, une cinquantaine retenue pour des questions de faisabilité technique uniquement. Les Grenoblois ont été

invités à voter sur Facebook et à l'Hôtel de Ville pour leur croquis préféré. Et c'est celui de Nina, élève à la Houille Blanche, qui a été élu ! « Je l'ai dessiné parce que je voulais qu'il neige à Grenoble ! » a déclaré très sérieusement

la jeune élève de CE2. Sur la base de ce dessin, la Régie lumière a fait réaliser le motif et quatorze écoles de Grenoble en ont été équipées. L'opération sera renouvelée en 2017 et 2018, avec des écoles différentes, pour couvrir l'ensemble des établissements scolaires. ■



© Sylvain Frappat



© Photos Alain Fischer





Premières avancées

Les travaux ont permis de réaliser 59 % d'économies d'énergie sur le patrimoine rénové⁽¹⁾. Et les astuces ne se « voient » pas forcément : en cours de nuit, des variations de puissance se font sentir entre 22h et 6h, avec une gradation de l'intensité lumineuse adapté à l'usage. Dans les parcs et jardins, sur les pistes cyclables, des détecteurs de présence

font fluctuer la lumière de 10 à 100 %. C'est notamment le cas sur le quartier De Bonne. Les travaux planifiés pour 2017 doivent porter sur 1 700 points lumineux à rénover et 10 % d'économies d'énergie supplémentaires à réaliser. ■

⁽¹⁾ *Un retard dans les travaux, dû principalement à la mise en place du contrat, va contraindre Grenoble Lumière à rembourser à la Ville le montant des économies qui n'ont pas pu être réalisées pour cette première année.*

Les illuminations et le nouvel éclairage de la place Docteur Girard (en haut), de la rue Chenoise (au centre), de la place Notre-Dame (en bas) et du quai Saint-Laurent.

Vous avez dit Régie lumière ?

La Régie lumière pilote le marché de conception-réalisation-exploitation et maintenance. C'est un contrat global de performance énergétique signé après appel d'offres entre la Ville de Grenoble et le groupement Grenoble Lumière (Citéos + Bouygues Énergie et Services + Alcyon) pour une durée de huit ans (jusqu'en 2023), et qui porte sur les installations d'éclairage public. Grenoble s'engage ainsi vers un nouveau Plan lumière, avec pour objectifs de réaliser des économies d'énergie, d'assurer la sécurité des personnes et des déplacements, ainsi que de donner du sens et de la qualité aux lumières de la ville. Ce contrat comprend la rénovation du patrimoine (12 500 000 € TTC) et la maintenance (5 081 190 € TTC). ■

Les illuminations de fin d'année

Les échanges menés avec les unions commerciales avant l'été sur les illuminations ont permis d'ajuster les travaux. Résultat, un Noël plus convivial. 138 rues sont aujourd'hui équipées de décoration, plus de 1 150 motifs ont été installés. De nombreux sites ont été rénovés et/ou nouvellement outillés en zones commerciales : Jeanne d'Arc/Clémenceau, Championnet, Notre Dame/Sainte Claire, place Grenette... Tous les motifs énergivores ont été supprimés au profit d'installations 100 % led.



© Sylvain Frappat

Le budget total des illuminations de la fin d'année 2016 se monte à 185 000 € (achat et pose/retrait). Elles sont installées du 23 novembre 2016 au 2 janvier 2017.

Depuis février 2015, avec son programme de rénovation et de renouvellement, Grenoble a divisé par cinq les puissances installées, tout en continuant d'augmenter le nombre de décorations mises en place. ■



DÉCRYPTER

Économie : fabriquer du sens

La compétence économique a été transférée à Grenoble-Alpes Métropole le 1^{er} janvier 2015. Néanmoins, la Ville de Grenoble dispose encore d'un certain nombre de leviers pour **dynamiser l'économie de son territoire** : des entreprises satellites où elle est actionnaire (GEG, Grenoble Habitat, Alpexpo...), des **aménagements pour valoriser** le commerce et **l'entreprise de proximité** et, surtout, la **commande publique**, qui impulse une nouvelle façon de travailler et de **progresser avec les acteurs du territoire**. Autant d'outils pour une économie **au service des habitants et des usagers**, respectueuse des **enjeux écologiques et sociaux** du XXI^e siècle.

Dossier préparé par Richard Gonzalez

La transition écologique est une opportunité économique. C'est la conviction de la Ville, qui s'attache à offrir une vision qui dépasse les modèles économiques qui ont conduit aux crises récentes. Depuis le passage en métropole, Grenoble garde encore des cartes maîtresses pour insuffler à son territoire une orientation à la fois plus solidaire et plus durable. À commencer par les satellites (lire encadré ci-contre), ces entreprises rattachées à la Ville : des Sociétés d'économie mixte (SEM) et des Sociétés publiques locales (SPL), où la municipalité est actionnaire majoritaire et assure donc leur présidence. Elle dispose d'atouts pour orienter leur fonctionnement dans le sens de l'intérêt des usagers à long terme. « *Les satellites sont les bras armés des politiques publiques. La Ville de Grenoble mène pour une grande part sa politique économique en s'appuyant sur eux, dans un projet global à la*

fois citoyen, écologique et solidaire », confirme Anne-Sophie Olmos, conseillère municipale déléguée au contrôle de gestion et à la commande publique.

Une commande publique plus lisible

Le développement économique dépend aussi pour beaucoup des contrats passés entre la Ville et les entreprises privées pour satisfaire des besoins précis : travaux dans les bâtiments publics, maintenance d'équipements, fourniture de repas pour la restauration scolaire, etc. « *À travers la commande publique, Grenoble souhaite impulser de nouvelles orientations qui profitent à tous. Par exemple, en deux ans, la part du bio et/ou du local dans l'alimentation scolaire est passée de 25 à 50 %. C'est un résultat qui s'obtient grâce*



© Sylvain Frappat

Pascal Clouaire.

à beaucoup de volonté politique, et qui doit donner confiance aux petits producteurs locaux pour l'avenir », témoigne Pascal Clouaire, adjoint à la démocratie locale et à l'économie de proximité. Cette commande publique s'inscrit dans un cadre réformé à l'échelle nationale au printemps dernier (lire page 18). Objectif : simplifier les relations entre les entreprises et

les donneurs d'ordre. Dès février 2016, la Ville a voté une délibération-cadre qui précise certains critères : clauses environnementales et sociales réaffirmées dans les appels d'offres, place plus grande pour l'économie sociale et solidaire, dialogue avec les entreprises avant la consultation, etc.

Lors des Nocturnes du commerce en décembre dernier, trois cents magasins ont ouvert jusqu'à 21h.

le dossier



© Sylvain Frappat

Rapprocher producteurs et consommateurs

Cette proximité, la Ville veille aussi à la renforcer avec les commerçants. Une réflexion s'est engagée autour des horaires d'ouverture des magasins et leur adaptation au rythme et au comportement des clients. « Avec l'avènement d'Internet, les consommateurs ont profondément modifié leur comportement d'achat. Ils achètent aussi de plus en plus tard, en fin de journée, et nous devons en tenir compte », constate Pascal Clouaire. Ces discussions concernent aussi les horaires des commerçants non sédentaires. Dans sa volonté de rapprocher au maximum producteurs et consommateurs, la Ville veut tendre vers un modèle économique circulaire, vertueux sur le plan énergétique (moins de déplacements, donc moins de CO2) comme au niveau social (prix plus justes, services associés). Ce modèle tient compte de l'attractivité urbaine.

La Ville a déjà amorcé une série d'aménagements en ce sens, notamment à travers un nouveau Plan lumière (lire page 14). Elle envisage aussi la création de pôles qui renforceront l'identité des quartiers. « Ces rues et ces places conforteraient les vocations déjà observées sur le terrain : une rue de Strasbourg et une place de Metz encore plus gastronomes, un quartier Championnet toujours plus dédié aux créa-

teurs et artisans, un centre-ville surtout dévolu au prêt-à-porter... » esquisse Pascal Clouaire. ■

[[Gre-mag.fr](#)]

Un article sur le Cairn, la monnaie locale qui sera lancée en 2017.

Les entreprises satellites de la Ville

La Ville est actionnaire majoritaire et détient une majorité de parts dans les sociétés d'aménagement Innovia et Sages, et dans un bailleur social, Grenoble Habitat. C'est aussi le cas de la Compagnie de chauffage et de GEG (deux acteurs majeurs de la production et la fourniture d'énergie à Grenoble, en pointe sur la transition environnementale) et d'Alpexpo.

Ces entreprises participent à l'animation et au développement du territoire. Elles font appel pour les unes aux savoir-faire de PME locales pour la maintenance de leurs outils de production, ainsi qu'aux start-up pour des projets d'innovation. Le Salon du printemps (30/03-02/04), à Alpexpo, met quant à lui à l'honneur trois cents exposants du territoire.

décryptage

La commande publique, un levier pour l'économie locale

En février 2016, le conseil municipal a adopté une délibération-cadre à propos de la commande publique. Objectifs : introduire des clauses sociales et environnementales, mais aussi donner leur chance aux entreprises locales.

Le texte prévoit des clauses environnementales et sociales plus strictes dans certains appels d'offres. C'est notamment le cas lors des consultations du centre technique municipal, où le critère environnemental prévaut sur le prix. Des conditions en termes de transports et de cycle de vie des produits sont aussi inscrites, incitant les entreprises à engager des efforts pour limiter leur impact carbone.

La Ville souhaite aussi offrir une place plus grande aux petites et très petites entreprises, ainsi qu'aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, en s'appuyant sur la nouvelle ordonnance des marchés, publiée en 2015. Pour éviter les situations de domination, le texte prévoit qu'une seule et même entreprise ne pourra pas répondre à plus de trois lots d'un même marché.

La délibération-cadre précise également la possibilité de réunir, avant le lancement de la consultation, des entreprises potentiellement candidates au marché. Ces temps collectifs permettront de toucher davantage d'entreprises, de faire preuve de pédagogie et d'écoute et, ainsi, faciliter l'accès à la commande publique.

De leur côté, mieux informées, les entreprises sauront présenter des offres en adéquation plus forte avec les besoins de l'acheteur. C'est la pratique du *sourcing*, qui signe la fin d'une longue époque où le public et le privé n'étaient pas autorisés à dialoguer.



Anne-Sophie Olmos, conseillère municipale déléguée au contrôle de gestion et à la commande publique.

Avant le transfert de compétences à la Métropole, la Ville achetait en 2014 pour 80 millions d'euros de commande publique. Parmi les marchés qu'elle gère aujourd'hui, celui de la maintenance des bâtiments municipaux, Hôtel de ville compris, est l'un des plus gros, avec environ 8 millions d'euros déboursés chaque année. C'est autant d'argent injecté dans l'économie, qui permet de faire travailler surtout des entreprises locales et de pérenniser leurs emplois. Sur l'exercice 2015/2016, 56 % des contrats de travaux ont été passés avec des entreprises de la métropole, dont 16 % avec des entreprises grenobloises. Cette part atteint 24 % pour les marchés concernant les fournitures.

Un dialogue modernisé avec les entreprises

La Ville mène aujourd'hui le grand chantier de la dématérialisation des marchés, qui doit être mise en œuvre en 2018. Dès mars prochain, Grenoble mettra en ligne une plateforme destinée à renforcer les relations entre les demandeurs et les acheteurs. C'est ici que la Ville publiera ses appels d'offres, en donnant une visibilité des marchés jusqu'à un an à l'avance. « C'est un espace de dialogue où les services de la Ville et les entreprises peuvent échanger des informations sur les marchés et inventer une nouvelle façon de travailler ensemble », décrit Anne-Sophie Olmos, conseillère municipale déléguée au contrôle de gestion et à la commande publique. La plateforme prévoira aussi la possibilité, pour les entreprises qui le souhaitent, de se regrouper pour candidater. Par exemple, un spécialiste de la gestion des espaces verts aura la possibilité de s'associer avec une entreprise d'insertion. Une plateforme pour faciliter la vie des entreprises, quand les réponses aux appels d'offres deviennent plus complexes. ■

interview

Vincent Fristot

Adjoint à l'urbanisme, au logement, à l'habitat et à la transition énergétique

« Consacrer de l'espace à l'économie pour mixer les fonctions »

Comment la Ville est-elle encore capable d'influer sur l'aménagement économique ?

La Ville avance main dans la main avec la Métropole dans la conception du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), qui sera mis en œuvre en 2019. Grenoble s'y investit à travers le Projet de ville, qui doit y répondre en matière de qualité des espaces publics, d'attractivité touristique, de commerce et d'artisanat. Il s'agit d'un projet partagé avec les habitants, ponctué de réunions publiques et d'ateliers thématiques.

Dans quel sens orienter vos propositions ?

Dans ce PLUI, nous proposons à la Métropole de réserver des espaces fonciers susceptibles d'accueillir de l'activité économique.

Il s'agira surtout de sites en reconversion car nous n'avons plus de terrains immédiatement disponibles. Des études d'aménagement seront menées. Nous souhaitons à Grenoble consacrer de l'espace à l'économie pour mixer les fonctions : les salariés des entreprises et des commerces doivent pouvoir se rapprocher de leur lieu de travail afin de limiter les déplacements.

Cela implique aussi une nouvelle organisation commerciale ?

Oui. Nous voulons proposer des pôles de vie mieux identifiés. On y trouverait des commerces mais aussi des services, des associations, des terrasses, des lieux de rencontre. Nous avons imaginé ces pôles autour des places, mais aussi au fil des stations de tramways. Avec des dimensions variables : rattachés à un quartier, intermédiaires ou de grande taille. Nous passons ainsi d'une vision commerciale très linéaire (des vitrines de magasins alignées le long de grands axes) à une concentration d'activités sur des lieux de passage. ■



© Alain Fischer

témoignage

La Bonne Pioche, commerce éco-responsable

Céline Perron et Bertile Lecomte sont des jeunes commerçantes heu-reu-ses ! Elles ont ouvert à la rentrée l'épicerie La Bonne Pioche, spécialisée dans les produits locaux et bio en vrac. Un concept engagé qui a déjà trouvé sa clientèle au cœur de Grenoble.

« Depuis l'ouverture le 12 septembre dernier, les clients continuent à affluer. Nous avons dépassé l'effet de curiosité : les gens viennent et reviennent », se réjouit Bertile Lecomte. Avec Céline Perron, elle partage la gestion de La Bonne Pioche, première épicerie grenobloise à proposer des produits locaux naturels et bio uniquement sans emballage. On vient ici avec ses boîtes vides ou on en trouve sur place, réutilisables. Et on épargne ainsi à la planète d'inutiles et coûteux déchets.

La demande est là

La Bonne Pioche propose déjà plus de trois cents références alimentaires, dont 90 % de l'Isère et de la Drôme. Les 10 % restants sont régionaux. En un temps record, Bertile et Céline ont réussi à dénicher des producteurs motivés, partageant les mêmes valeurs : le bon goût, des produits sains cultivés dans le respect de la terre et des hommes.

Le projet a aussi séduit les

Céline Perron et Bertile Lecomte, responsables de La Bonne Pioche, nouvelle boutique de produits locaux, bio et sans emballages.

Internautas : proposée en financement participatif sur la plateforme KissKissBankBank, La Bonne Pioche a réussi son pari de récolter plus de 30 000 euros pour son démarrage. L'épicerie a par ailleurs bénéficié des aides locales de la Ville et de la Métropole, ainsi que de l'accompagnement du réseau régional des Scop. La suite s'annonce plutôt heureuse : « On ne se paie pas encore beaucoup, mais nous sommes déjà très au-dessus de nos prévisions de ventes, avec plus de deux cents clients fidélisés par bons d'achat. Nous avons aussi été surpris de constater qu'ils savent exactement ce qu'ils veulent dès qu'ils rentrent dans la boutique : la demande est clairement là. » Pour eux et pour tous ceux qui viendront découvrir bientôt La Bonne Pioche, le magasin s'apprête à installer des arceaux pour les vélos. Éco-responsable jusqu'au bout ! ■

2 rue Condillac



© Alain Fischer

DÉCRYPTER

commerces

Dépasser les contraintes structurelles en centre-ville

Désertification commerciale des centres-villes, diminution structurelle de la consommation des ménages, baisse de 11 % du nombre de créations d'entreprises dans le secteur du commerce de détail : comment redresser la barre ? Éclairage avec Bernard Fourt, co-président de l'association Étoile centre-ville commerce.

Sur près de 190 centres-villes inspectés en France, la part des locaux commerciaux qui ne trouvent pas preneur à la location est passée de 6,1 % en 2001 à 10,4 % en 2015. Un chiffre symptomatique d'un début de « déclin structurel de la commercialité des centres-villes », selon le rapport de l'Inspection générale des finances et du Conseil général de l'environnement et du développement durable, dévoilé en octobre dernier. Le document pointe, outre la concurrence avec la vente en ligne et les centres commerciaux périphériques, une augmentation exagérée des loyers commerciaux, des offres de stationnement et des tarifs de parking inadaptés. Bernard Fourt reconnaît que les problématiques auxquelles les boutiques sont aujourd'hui confrontées à Grenoble touchent la plupart des villes de France.

« Si le commerce est malmené par le changement de comportement des acheteurs, il faut préserver son avenir. Une ville retiendra toujours l'attention par la qualité de ses vitrines. »

Lui croit aux vertus du collectif pour préserver un secteur pourvoyeur d'emplois : « Les conditions doivent être réunies pour maintenir

le plaisir de commercer tous ensemble. Le commerçant indépendant, c'est un véritable chef d'entreprise qui choisit ses collections quand il est revendeur, fabrique sur place quand il est boulanger ou cordonnier... Il y a aussi les franchises, avec des responsables de magasins qui gèrent des vendeurs, des managers qui rendent compte à leur direction. Le total de cette mixité des métiers représente 5 000 emplois à Grenoble. »

Redonner de l'attractivité

L'accessibilité, pour autant, pose question. Si la plupart des commerçants admettent que l'automobile pollue et qu'il faut donc en rationaliser l'usage, la fluidité des déplacements doit rester de mise.



© Sylvain Frappat

Bernard Fourt, co-président de l'association Étoile centre-ville commerce.



« Il faut penser à cette ruche où se croisent des centaines d'abeilles. Si l'entrée est bouchée, c'est la mort de toutes ces travailleuses. Le centre-ville est à cette image : si une artère principale est bloquée, c'est la disparition de tout ce petit monde du commerce. » Bernard Fourt veut rester positif et prône le dialogue. « Il y a des solutions à tout mais il faut choisir les bons interlocuteurs. »

© Sylvain Frappat

Renforcer le lien commercial

Une première : la Nocturne des commerces a eu lieu le 2 décembre dernier, organisée par la Ville, la Métropole et l'association Label Ville des commerçants de Grenoble. Trois cents magasins sont restés ouverts jusqu'à 21h le soir, grandes enseignes et petits commerces de quartier. Des opérations commerciales et festives ont accompagné l'événement, encouragé par la gratuité des transports en commun. Cette Nocturne illustre aussi la réflexion engagée autour des horaires des commerces et de leur meilleure adaptation à l'évolution des besoins des consommateurs.

Le co-président de l'association commerciale Étoile centre-ville attend de nouvelles propositions de la Ville « pour redonner toute l'attractivité qui a fait la renommée de Grenoble. » Avec un signal positif : Bernard Fourt a aussi constaté que le monde du commerce séduit de plus en plus de jeunes, « attirés par le contact avec la clientèle et le goût d'argumenter, conseiller et convaincre ». ■

“ On doit faire en sorte que **l’habitant** se sente bien, qu’il ait tout **sur place** ”

Dans son récent ouvrage *Comment la France a tué ses villes*, le journaliste **Olivier Razemon** dresse un constat alarmant sur l’état des centres urbains dans notre pays. En cause : des villes aménagées autour de la voiture.

Dans votre dernier livre, vous y allez fort : vous parlez de crise urbaine.

Les centres-villes voient leurs commerçants et leurs artisans disparaître. Le constat est frappant, avec la multiplication des vitrines vides, des stores désespérément baissés... Dans des proportions catastrophiques dans certaines villes et des répercussions sur l’habitat et la répartition des revenus notamment. C’est une crise qui a pris naissance au début des années 2000 et qui tend à s’aggraver, comme le pointe Procos, la fédération pour l’urbanisme et le développement du commerce spécialisé.

À quoi attribuez-vous cette désertification ?

Ce n’est pas seulement une affaire propre aux centres-villes. On construit la ville aux alentours d’elle-même, en transformant des espaces agricoles et naturels en zones constructibles. Avec l’étalement urbain, la ville se dissout peu à peu dans un ensemble plus vaste. La construction de centres commerciaux à la périphérie des villes encourage aussi les achats loin de chez soi plutôt que la proximité. Il y a maintenant en France des quartiers entiers sans une seule boulangerie.

Pourquoi en est-on arrivé là ?

C’est le résultat d’un espace urbain tout entier organisé en fonction de la voiture. Depuis cinquante ans, on conçoit que tout le monde ait une voiture, que tout peut se faire avec l’automobile et que tout ça ne doit surtout pas changer. Le fait qu’on puisse se déplacer plus vite et plus loin active le phénomène d’étalement urbain. L’urbanisme commercial qui accompagne la grande distribution conduit à réorganiser le territoire pour les voitures : grands axes, immenses parkings...



© Laurent Bouvet

“ **Créer des espaces de vie plutôt que des parkings, élargir les trottoirs... C’est simple mais cela contribue au bien-être des usagers en ville.** ”

Toutes les villes sont-elles logées à la même enseigne ?

C’est un constat valable pour une majorité de villes de taille moyenne. Il y a des villes où ça se passe bien : les villes touristiques, assurées d’un flux régulier de visiteurs, et des grandes métropoles comme Bordeaux, Lyon, Strasbourg, Nantes et Paris, où l’on se préoccupe de l’habitant, de ses besoins, de sa vie, de son travail. À Strasbourg par exemple, on a décrété que la ville était un espace de vie plutôt qu’un vaste parking.

Le phénomène peut-il encore s’aggraver ?

Les chiffres publiés par Procos s’affolent. Le taux de vacance des commerces a augmenté d’1 % en 2015 : c’est encore plus que les années précédentes. Il atteint désormais 11,3 % dans les villes françaises de 50 000 à 100 000 habitants. On continue de proposer des centres commerciaux en périphérie avec l’argument de la création d’emplois, sauf qu’ils détruiront d’autres emplois à terme. On omet aussi de préciser qu’un petit commerce emploie plus de personnes par rapport à son chiffre d’affaires qu’un grand magasin.

Quelle serait la marche à suivre pour enrayer cette crise ?

Il n’y a pas un seul modèle d’aménagement à suivre. Mais on doit faire en sorte que l’habitant se sente bien, qu’il ait tout sur place. Créer des espaces de vie plutôt que des parkings. Élargir les trottoirs, sécuriser les passages piétons, cela semble tout simple mais contribue aussi au bien-être des usagers et des habitants. La voiture conserve des avantages. Mais si on la multiplie, elle crée d’importantes nuisances : pollution, bruit, distances nouvelles... Dans bien des cas, on constate que le vélo peut remplacer la voiture. Il occupe bien moins d’espace, il est silencieux, ne pollue pas. À Grenoble, vous en savez quelque chose... ■

Comment la France a tué ses villes, Éditions Rue de l’Échiquier, 2016.



Gre le décodage

DÉCRYPTER

Le testament manuscrit de Stendhal, dans l'édition originale de *Promenades dans Rome*.



© Stéphane Briolant

culture

Les acquisitions de la **BEP**

La Bibliothèque d'étude et du patrimoine (BEP) abrite de nombreux trésors et continue d'agrandir ses collections par des acquisitions régulières. Qu'il s'agisse d'achats ou de dons, celles-ci visent à compléter les fonds existants pour enrichir notre patrimoine.



© Bibliothèque municipale de Grenoble

Promenades dans Rome, qui comprend un testament manuscrit de l'écrivain en première page. La bibliothèque a aussi acheté un ouvrage sur *Le Jeu de L'Hombre* (1709), en lien avec sa belle collection autour des jeux de cartes et d'échecs anciens, ou encore un exemplaire de *Cher Matisse...* qui réunit douze lettres d'artistes contemporains rendant hommage au peintre. Il trouvera place dans la collection de livres d'artistes qui compte déjà plusieurs volumes de dessins de Matisse.

À l'affût de la perle rare

Pour ses acquisitions patrimoniales, la bibliothèque dispose d'un budget annuel moyen de 27 500 € et peut bénéficier de subventions de l'État et de la Région. Mais encore faut-il dénicher toutes ces pépites ! Pour cela, elle surveille les ventes aux enchères, reçoit des alertes du ministère de la Culture et s'appuie sur un important réseau de libraires spécialisés, collectionneurs et particuliers. Les achats s'effectuent souvent à distance, certificats d'expertise à l'appui, et nécessitent une vraie réactivité car les pièces rares restent peu de temps sur le marché !

Cet antiphonaire (livre de prières avec notations musicales) du XIV^e siècle provient de l'ordre des Chartreux.

La Bibliothèque d'étude et du patrimoine reçoit aussi régulièrement des dons qui peuvent être très précieux. Ainsi, l'ouvrage *Maximes et Pensées* de Nicolas de Chamfort, annoté de la main de Stendhal et offert par Pierre Bergé en janvier 2016, est estimé à 300 000 €. Ce mécénat témoigne de la grande confiance accordée par les donateurs à la Bibliothèque dans sa mission de conservation. Pour valoriser ces trésors nouvellement acquis, des rendez-vous sont organisés pour le grand public. Ainsi, l'été dernier, l'ouvrage offert par Pierre Bergé a été exposé au musée Stendhal. ■ AB

12, boulevard maréchal Lyautey
Tél. 04 76 86 21 00
bm-grenoble.fr

Manuscrits médiévaux, fonds dauphinois... Les collections de la Bibliothèque d'étude et du patrimoine s'articulent autour de plusieurs axes forts qui déterminent sa politique d'acquisition puisqu'il s'agit de compléter ces ensembles de manière cohérente. Par exemple, elle a acheté en 2016 un antiphonaire (livre de prières avec notations musicales) du XIV^e siècle, provenant de l'ordre des Chartreux, qui viendra parfaire son importante collection d'ouvrages liturgiques du monastère de la Grande Chartreuse. Également très complet, le fonds Stendhal s'est récemment enrichi d'un exemplaire de l'édition originale de

© Bibliothèque municipale de Grenoble



droits sociaux

Améliorer l'accès aux droits : la Ville relève le défi

Les 16 et 17 février, la Ville organise un Forum « accès aux droits et lutte contre le non-recours » qui réunira l'ensemble des partenaires et se conclura par l'annonce d'un plan d'actions.

« Le non-recours concerne les personnes ignorant qu'elles ont des droits et celles qui abandonnent en raison de la complexité administrative, la méconnaissance d'Internet... » explique Emmanuel Carroz, adjoint à l'égalité des droits et la vie associative. « L'objectif est de les identifier et de faire

en sorte qu'elles aient une porte d'entrée pour accéder à tous les droits fondamentaux et sociaux. »

En 2015, le plan stratégique du Centre communal d'action sociale (CCAS) avait fait apparaître la question de l'accès aux droits comme une priorité. C'est pourquoi la municipalité a engagé une réflexion collective autour de cinq thèmes : « aller vers » qui cible les personnes hors des



circuits classiques, l'exclusion par le numérique, les travailleurs pauvres, les jeunes et le premier accueil, qui concerne la domiciliation, nécessaire pour demander des aides. D'octobre à janvier, cinq groupes rassemblent les services de la Ville, un élu, des institutions (CAF,

Pôle Emploi...) et des associations. Ces réunions sont destinées à partager les expériences et faire des propositions d'actions qui seront annoncées par le maire en clôture du Forum. Celui-ci se déroulera au Patio de la Villeneuve les 16 et 17 février et réunira les participants aux groupes de travail pour un temps de restitution et d'échanges. « Nous souhaitons que ce

soit un vrai temps collectif pour enrichir la réflexion autour de problématiques communes et créer une synergie entre les différents acteurs » souligne Alain Denoyelle, adjoint à l'action sociale.

Le Forum sera aussi l'occasion de faire le lien avec le Plan municipal santé, notamment en valorisant l'expérience des travailleurs « pairs » qui interviennent depuis janvier 2016 sur les quartiers en politique de la ville.

Un espace sera ouvert au grand public. Il y retrouvera des associations, un focus sur des actions et métiers (écrivains publics, travailleurs « pairs »...) et, à travers une expo, pourra découvrir des témoignages sur le non-recours : un projet mené avec le groupe d'habitants « Petits papiers » de la Maison des habitants Baladins, qui réunit des personnes en souffrance à cause des démarches administratives et de leur complexité. ■ AB

📍 Au Patio, le 16 février de 14h à 18h et le 17 février de 8h30 à 14h.

libre-échange

Des élus locaux contre les traités transatlantiques

Grenoble va accueillir la 2^e Rencontre « Les autorités locales et la nouvelle génération de traités de libre-échange », les 17 et 18 février prochains.

Les 21 et 22 avril 2016, Grenoble a participé au premier sommet paneuropéen « Les autorités locales et la nouvelle génération de traités de libre-échange », à Barcelone. Objectif : rassembler les autorités locales et la société civile autour du CETA (Accord Économique et commercial global entre l'UE et le Canada) et du TTIP (Traité transatlantique) afin d'affirmer une position claire contre la mise en

place et la ratification de ces traités. Ce sommet a réuni un réseau de quarante élus européens et a permis la rédaction et l'adoption d'une déclaration commune par les collectivités territoriales. La rencontre grenobloise est la continuité de celle qui s'est tenue à Barcelone, avec l'objectif de créer un réseau actif dans l'information et l'action autour de ces traités et, surtout, de mettre en place une

vraie coopération entre les collectivités, afin de valoriser les initiatives locales et citoyennes.

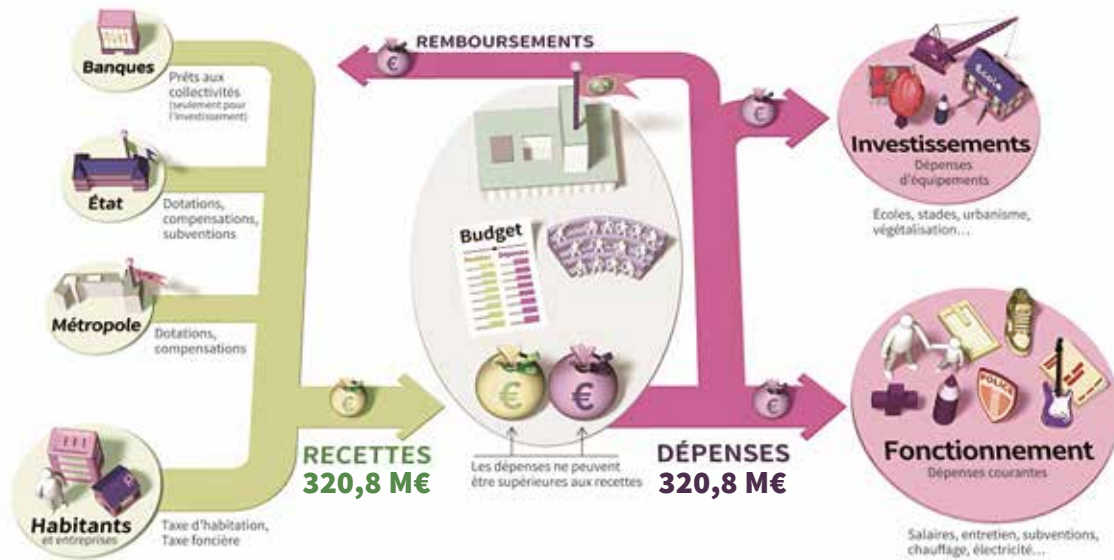
La manifestation s'organisera sur deux jours, avec un premier jour réservé aux élus locaux et un deuxième jour pour la société civile. ■

📍 Les 17 et 18 février à Grenoble. www.grenoble.fr

Gre. le décodage

DÉCRYPTER

finances 2017



Les grandes orientations du budget

Comme le budget d'un foyer, le budget d'une ville est composé de recettes et de dépenses. À chaque fin d'année, un budget prévisionnel est élaboré pour l'année suivante. Pour qu'il soit à l'équilibre, les dépenses ne doivent pas être supérieures aux recettes.

Les recettes proviennent principalement :

- des taxes payées par les habitants,
- des dotations de l'État et de la Métropole,
- des emprunts bancaires.

Dans les dépenses d'une ville, il faut distinguer le fonctionnement (ce sont les dépenses courantes, par exemple

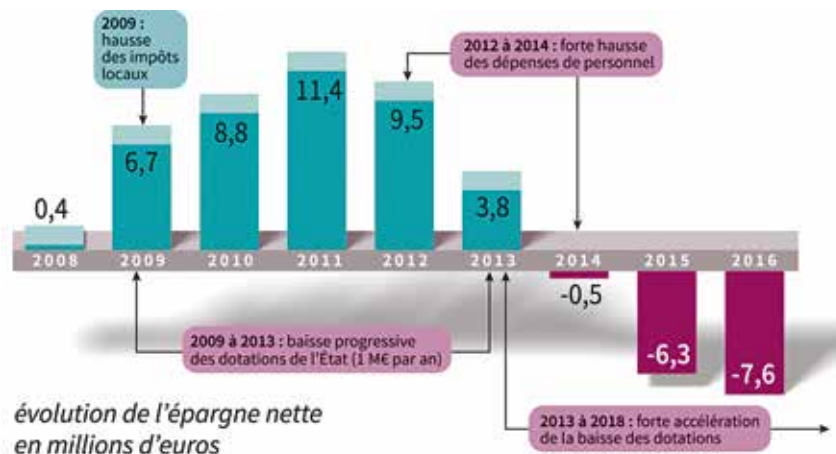
les salaires des agents et les subventions), l'investissement (ce sont des dépenses d'équipement, par exemple la construction d'un gymnase, les travaux dans les écoles et l'amélioration de l'espace public) et le remboursement des emprunts.

Le contexte du budget de Grenoble :

rappel de la situation

- Depuis 2009 et la hausse des impôts locaux de 9 %, les recettes fiscales de la Ville n'ont augmenté que mécaniquement, c'est-à-dire en fonction de l'inflation et des constructions de logements.
- La Dotation globale de fonctionnement (DGF), versée par l'État à la Ville de Grenoble, a baissé en moyenne de 1 million d'euros par an entre 2009 et 2013.
- En 2014, l'État a décidé un plan d'économies qui s'est traduit par une baisse sans précédent des dotations (pour Grenoble, cette baisse s'élève à 20 millions d'euros entre 2013 et 2018, soit 10 % de ses recettes).
- Or, entre 2012 et 2014, les dépenses de la Ville ont connu une forte hausse, et notamment les dépenses de personnel (+3,6 % par an). Cette hausse des dépenses est en partie due à la réforme des rythmes scolaires décidée par l'État.

En 2015, la Ville a enregistré des baisses des dépenses.



évolution de l'épargne nette en millions d'euros

Elles sont principalement liées à des efforts de bonne gestion mis en place dans le cadre d'un plan de sobriété mis en œuvre dès 2014. Mais ces efforts de gestion ne suffisent pas à compenser la baisse des dotations de l'État. ■

En 2017, des projets pour la ville

de construire le service public de demain. Des économies qui passeront par exemple par un ajustement du service public à ses missions, un renforcement des mutualisations avec le CCAS et la Métropole, des horaires d'ouverture plus adaptés aux nouveaux usages, une sobriété dans le fonctionnement de la municipalité et des services, une meilleure gestion du patrimoine de la ville...

La mise en œuvre d'un plan de sauvegarde des services publics locaux

La municipalité, ne pouvant recourir à l'emprunt massivement (Grenoble est une ville très endettée) et refusant d'augmenter les impôts (qui sont aujourd'hui plus élevés que dans les villes de taille comparable), a décidé d'élaborer un plan de sauvegarde des services publics locaux.

Objectif: adapter les services aux capacités financières de la Ville et repenser la manière dont elle répond aux besoins des habitants. Ce plan doit générer 14 millions d'euros d'économies et permettre à la Ville

Pour accompagner petits et grands

Sur le budget fonctionnement :

- Réflexion sur les différents temps de l'enfant
- Finalisation du travail sur la charte d'accueil du jeune enfant
- Mise en œuvre d'informations collectives pour les familles
- Entretien et conception d'espaces de jeux d'enfants
- Accompagnement des jeunes de 3^e dans leur recherche de stage
- Poursuite de la redynamisation du programme Jeunes en montagne
- Transformation de la Chaufferie en un espace jeunesse vivant
- Poursuite de la démarche « Ville Amie des Aînés »

Sur le budget investissement :

Mise en œuvre du Plan écoles :

- Création de trois nouveaux restaurants scolaires (Sidi Brahim, Jouhaux, Chatin)
- Début des travaux de l'école Buffon
- Livraison de l'école de la rue Hareux
- Préparation pour 2018 des projets d'écoles Diderot, Saint-Bruno et Hoche
- Concours de maîtrise d'œuvre pour les écoles Flaubert et Hoche

Autres investissements :

- Ouverture de la crèche Charrel
- Ouverture du 6^e Relais Assistantes maternelles
- Ouverture d'un nouveau lieu dédié à la jeunesse au 24 bis rue Ampère ■



Pour transformer Grenoble

Sur le budget fonctionnement

- Poursuite des initiatives de « Jardinons nos rues » et « La Belle saison »
- Développement de vergers et plantations de légumes
- Approfondissement des outils de démocratie locale (CCI, budgets participatifs, pétition citoyenne...)

Sur le budget investissement

- Poursuite des investissements dans les ZAC : installation de la maison du projet "Terra Nostra", démarrage du chantier îlot Nord Flaubert, livraison de 230 logements Cambridge, démarrage du projet urbain Durand-Savoyat
- Versement des aides au logement social et à la réhabilitation énergétique
- Livraison des logements réhabilités à Arlequin
- Poursuite du Plan lumière
- Projet Cœur de Ville, Cœur de Métropole : réaménagement du centre-ville ■

Pour partager la ville

Sur le budget fonctionnement

- Organisation du Forum des droits
- États généraux des migrations
- Amplification des actions de la Quinzaine contre le racisme
- Renouvellement de l'expérimentation des médiateurs pairs
- Mission pour les jeunes en errance
- Mise en place du dispositif « Envie de culture »
- Stabilisation du budget de soutien aux associations culturelles
- Candidature au label Ville d'Art et d'Histoire
- Développement du sport féminin et candidature pour la Coupe du monde de football féminin 2019
- Préparation de la célébration des 50 ans des JO de 1968

Sur le budget investissement

- Construction du gymnase Arlequin
- Travaux de la piscine Jean Bron
- Reconstruction du théâtre Prémol
- Ouverture du nouveau Pôle Gare
- Mise en place de nouveaux supports d'information dans la ville
- Poursuite d'installation de mobilier urbain
- Poursuite des budgets participatifs ■





Gre. le décodage

DÉCRYPTER

commerce

Ils sont beaux nos marchés !

Marchés de produits manufacturés, marchés alimentaires, marchés bio ou de producteurs, Grenoble compte, en plus des halles couvertes Sainte-Claire, une vingtaine de marchés réguliers et six cents commerçants. Tour d'horizon.



© Sylvain Frappat

Ça fait parfois du bien de le répéter : les marchés sont une richesse pour la ville. Ce sont des lieux de rencontres, d'échanges et de ventes qui animent places et rues et font vivre un commerce au plus près des habitants. Une réalité que la Ville entend soutenir et affirmer.

Elle a ainsi travaillé avec les commerçants et leurs représentants pour faire évoluer le règlement des marchés et s'adapter aux usages nouveaux, dans un contexte de concurrence des grandes surfaces. Le règlement actuel, qui date de 1984, est obsolète : il ne prend pas assez en compte les contraintes des métiers et les évolutions de la société – comme les changements des habitudes des consommateurs, leurs exigences en matière de transparence et d'information sur les produits achetés, leurs préoccupations en matière de tri des déchets ou encore l'ouverture des magasins le dimanche. Si la refonte du règlement des marchés concerne d'abord les commerçants, elle touche par ricochet les Grenoblois. Les évolutions, progressives, vont concer-

ner la propreté, les horaires étendus, les abonnements adaptés (emplacements et présence des commerçants sur les marchés) et les engagements sur la qualité. Ainsi, en 2017, les marchés pourront fermer à 13h30 le week-end, au lieu de 13h. Pour améliorer l'offre disponible, de nouveaux types d'abonnements à la journée permettront d'accueillir plus de commerçants en fonction des besoins. Des abonnements saisonniers assureront des espaces identifiés pour les produits de saison : fraises en été, huîtres en hiver, etc. Par ailleurs, Grenoble favorisera la venue de producteurs et artisans locaux sur tous les marchés. Un travail d'amélioration du tri et une meilleure gestion des déchets seront mis en place. ■

Les marchés grenoblois : où, quoi et quand ?

Abbaye

Du mardi au dimanche de 7h à 13h. Place de la Commune.

Eaux-Clares

Mardi, jeudi et samedi de 7h à 13h. 2 rue Henri Dunant.

Estacade

Du mardi au dimanche de 7h à 13h. Avenue de Vizille, rue J. Rey, rue C. Desmoulins.

Europole (bio)

Jeudi de 15h à 19h. Place Firmin Gauthier.

Hébert /Perinetti

Matin : mardi, jeudi, vendredi, samedi de 7h à 13h. Après-midi (bio) : mardi de 15h à 19h. Place R. Perinetti, rue Hébert.

Général Ferrié

Mercredi et vendredi de 7h à 13h. Rue Général Ferrié.

Place aux Herbes

Du mardi au dimanche de 7h à 13h. Place aux Herbes.

Montagnes de l'Isère

Vendredi de 15h à 19h. Place aux Herbes.

Hoche

Samedi de 7h à 13h. Place André Malraux.

Victor Hugo

Du lundi au samedi de 10h à 19h. 9 Place Victor-Hugo.

Malherbe

Du mardi au dimanche de 7h à 13h. 11 avenue de Malherbe.

Libération

Mardi, vendredi et samedi de 7h à 13h. 106/108 cours de la Libération.

Saint-Bruno

Du mardi au dimanche de 7h à 13h. Place Saint-Bruno.

Mistral

Mercredi de 7h à 13h, dimanche de 7h à 13h. 72 avenue Rhin et Danube.

Halles Sainte Claire

Du mardi au dimanche de 7h à 13h et de 15h30 à 19h. Place Sainte Claire.

Place Sainte-Claire

Du mardi au dimanche de 7h à 13h. Place Sainte-Claire.

Saint-André

Du mardi au dimanche de 7h à 13h. Place Saint-André.

Villeneuve

Matin : du mardi au dimanche de 7h à 13h. Après-midi : jeudi de 14h à 18h. 110 Galerie de l'Arlequin.

Île Verte

Les samedis matin de 7h à 13h durant les mois d'avril, mai et juin. Place du Docteur Girard.

Brocante Malraux

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 7h à 19h. Place André Malraux.





Gre. les quartiers

INFORMER



mistral

Le Onze d'or fait son entrée dans le quartier

Un nouveau bâtiment a été inauguré fin octobre dans le quartier Mistral. Situé au 69 de l'avenue Rhin et Danube, la résidence le Onze d'or héberge le nouveau centre de santé Mistral-Eaux-Clares, ainsi que trente-huit logements sociaux.

Réalisée par le bailleur social Actis, la résidence est le fruit d'un financement partagé entre l'État, le Département, la Métro, la Ville et Alliance 1 % « jeune ». Ses concepteurs ont souhaité héberger le centre de santé Mistral-Eaux-Clares en rez-de-chaussée et trente-huit logements locatifs sociaux au-dessus. Cette cohabitation permet de répondre aux objectifs de conforter l'offre de santé sur le secteur et d'apporter une réponse au vieillissement de la population constaté sur le quartier. De fait, la composition des logements donne la priorité aux personnes âgées, avec la présence de vingt appartements de type T2, sur les trente-huit proposés dans la résidence. Certains sont d'ailleurs accessibles et adaptés spécifiquement au vieillissement.

Le nouveau centre de santé Mistral-Eaux-claires – initialement situé dans l'espace Vaucanson – bénéficie désormais d'une entrée avec pignon

sur rue. Il accueille une quinzaine de généralistes, infirmières, kiné... ainsi que le Planning familial. Sa gestion est assurée par l'Association de gestion des centres de santé (AGECSA).

Objectif renouvellement urbain

Pour rappel, fin 2001, la Ville lançait un projet de renouvellement urbain sur le quartier Mistral, avec l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine), dans l'objectif de désenclaver le quartier.

Le Onze d'or répond à deux axes prioritaires de cette démarche : le renouvellement d'une offre de logements neufs sur le secteur, ainsi que la rénovation des équipements publics de proximité sur le quartier. Cette construction a permis de libérer l'espace Vaucanson, destiné à être démoli et remplacé par des logements en accession et des nouveaux commerces. Elle a aussi participé au relogement de certains locataires de la barre Anatole France, dont la destruction est prévue courant 2017.

■ JF



La résidence le 11 d'Or comporte vingt appartements de type T2, douze de type T3 et six de type T4, ainsi que le centre de santé Mistral-Eaux-Clares.

© Onze d'or



secteurs 4 et 5

Mise et remise en selle !

Plus qu'une mode, le vélo devient un mode de déplacement économique pour tous. La Maison des habitants Bajatière, celles de l'Abbaye et de Teisseire Malherbe organisent des ateliers d'apprentissage encadrés par l'école vélo de l'ADTC/Se déplacer



Les cours pour apprendre à rouler à vélo ont lieu à l'Anneau de vitesse, en partenariat avec l'ADTC.

autrement. Le mardi matin, sur l'Anneau de vitesse du parc Mistral, dix dames du secteur 5 tentent ainsi leurs premiers tours de roue à bicyclette. « Je conduis la voiture, le camion, la moto et même la grue, mais pas le vélo ! J'aime bouger, monter à la Bastille à pied. Le vélo c'est la liberté, j'accompagnerai mes petits enfants au parc Bachelard » annonce Frecha, fringante retraitée. « Le vélo, c'est difficile mais je ne peux pas m'en passer. C'est bon pour ma santé et, comme j'ai vendu ma voiture, je pourrai me déplacer partout, sans attendre le bus ou le tram » ajoute Zahra.

Suivront, dans quelques semaines, des ateliers de conseil à l'achat et d'initiation à la réparation, et des séances, le samedi matin, réservées aux salariés.

■ PC

📍 **Information, inscription :**

MdH Abbaye (04 76 54 26 27) ;

MdH Bajatière (04 76 54 41 80) ; MdH

Teisseire Malherbe (04 76 25 49 63).

📍 **Tarif : 5 € le stage de dix séances.**



foch

Une fresque pour la fraternité

Depuis le 3 novembre, une fresque fait désormais partie du décor dans le square Foch. Réalisée par les artistes Votour et Ekis, du collectif Contratak, elle est le résultat d'un partenariat entre la Ville, la galerie Spacejunk, les associations Fraternité Générale et Quai 36, et les habitants du secteur 4, pour participer à l'événement national Mouvement pour la fraternité. Celui-ci « propose d'identifier et de promouvoir les événements culturels, sportifs et associatifs mettant en avant le lien à l'autre, le respect et le partage, lors d'une semaine dédiée » (du 2 au 10 novembre cette année). Ce jour-là, dans une atmosphère fraternelle, les élèves des écoles primaires Elisée Chatin, Lucie Aubrac, Jules Ferry et Jean Jaurès ont pu expérimenter, eux aussi, l'expression graphique. ■ JF

📍 Square Foch, 3 rue Général Mangin - www.fraternite-generale.fr

secteur 4

De la gym pour la mémoire

Le Pôle animation gérontologique et intergénérationnelle (PAGI) du secteur 4 propose aux personnes âgées une session de cinq ateliers pour comprendre le fonctionnement de leur mémoire et l'entretenir.

Quels sont les différents types de mémoire et comment les utiliser au mieux? Voici les questions qui seront abordées lors de ces rendez-vous évocateurs de souvenirs. Encadrés par une animatrice professionnelle de la Carsat (un organisme de la Sécurité sociale dédié à la santé et la retraite au travail), les participants jongleront entre exercices

théoriques et exercices pratiques, pour stimuler leur mémoire. « Les troubles de la mémoire inquiètent les personnes âgées. L'idée première est qu'elles puissent s'amuser en travaillant sur ce sujet qui leur pose question. La plupart ressortent rassurées. C'est aussi une belle occasion de rencontre entre des personnes du même âge et d'un même quartier » remarque Denise Cotin, responsable du PAGI sur le secteur 4. ■ JF

📍 Les ateliers mémoire auront lieu le 13 et le 20 janvier, le 3, le 10 et le 17 février, à la MDH La Capuche. 📝 Inscriptions: denise.cotin@grenoble.fr

hoche/ de bonne

Lecture sous abri

Dans le jardin de la Maison des habitants du Bois d'Artas, un nouveau pensionnaire a investi les lieux cet automne : il s'agit d'un champignon haut de deux mètres, fait de matériaux de récupération et abritant sous son chapeau des livres à échanger gratuitement, en libre-service.

Proposé par les professionnels de la Maison des habitants du Bois d'Artas, le projet Arts & Co a pour ambition d'impulser des dynamiques créatives et artistiques auprès des habitants du quartier. C'est dans ce cadre qu'a poussé ce champignon « troc de livres », imaginé par l'association À livre ouvert, dont les membres sont des bénévoles passionnés de littérature. Pour sa réalisation, elles ont fait appel à l'association Ferrail'art, qui crée des œuvres à partir de matériaux de récupération ou naturels.



Le champignon « troc de livres » a été inauguré en septembre et attend désormais sa mise en beauté.

Ses créateurs souhaitent désormais le décorer : l'artiste grenoblois Nesta, de l'association Work Spray, les accompagnera, les 20 et 21 février, pour tester différentes techniques de graffiti et mettre en couleur cette sculpture littéraire... ■ JF

📍 Pour participer (dans la limite des places disponibles), contactez Martine Zaza : martine.zaza@grenoble.fr

[Gre-mag.fr] 📺
La vidéo de cette histoire créative.



chorieur berriat

Le mardi soir, c'est soupe au sourire

Le mardi soir, la Maison des habitants Chorieur Berriat mitonne un délice de soupe chaude de derrière les cageots... Au préalable, les habitants déposent qui deux patates, qui un poireau, qui des carottes, et le producteur de paniers solidaires complète le cageot pour ce potage de saison. Le public ne traverse plus le hall en rafale, mais se pose, s'attarde, un bol fumant à la main, noue des contacts, échange des recettes autour des agents. Et l'on peut même emporter un bocal pour la soupe du dîner! ■ PC

🕒 **Le mardi de 16h30 à 18h.**
📍 **MDH Chorieur Berriat :**
10, rue Henry Le Chatelier
Tél. 04 76 21 29 09



Une soupe est servie chaque mardi soir à la Maison des habitants Chorieur Berriat.

© Alain Fischer



abbaye/ teisseire

Trésors cachés de mon quartier

L'association Histoires de... embarque les habitants, les élèves des écoles Jules Ferry et Jean Racine à la découverte des petits secrets du patrimoine historique et de l'évolution de leur quartier en mutation.

Versant Abbaye, appareil photo en embuscade comme de vrais reporters, ils ont décrypté le style Art déco de l'école Jules Ferry, bâtie en 1935, à une époque où filles et garçons fréquentaient des classes séparées. Et quelle ne fut pas leur surprise de découvrir que la bibliothèque Abbaye Les Bains, d'architecture balnéaire, fut une piscine et que des habitants présents y ont appris la brasse!

En point d'orgue à ces parcours, les enfants éditeront des dépliants illustrés, distribués aux habitants curieux et passionnés de leur cadre de vie. ■ PC



Des élèves de l'école Jules Ferry découvrent l'histoire de la bibliothèque Abbaye... qui fut autrefois une piscine!

© Sylvain Frappat



© A.L'Affût

alma/très-cloîtres/chenoise

Récits de vie cousus sur un fil

« Écoute et transmissions », c'est le nom du projet au long cours porté par l'association **Le Raffut** dans le but de valoriser la parole des femmes issues de l'immigration. Cet hiver, l'un des formats d'expression fut la création textile.

Ce mardi 22 novembre, le café À l'Affût assortit son ambiance de bistrot de proximité d'un atelier de couture peu ordinaire. Les habitantes du quartier (et d'ailleurs!) sont invitées à libérer leur créativité en exprimant un souvenir fort de leur pays d'origine, à travers le textile. Caroline Heysch, gérante du lieu et copilote des projets associatifs, est à l'initiative de ce projet dénommé « Origines en patchwork ». « Un des objectifs est de parler du chemin que

les femmes ont parcouru pour venir jusqu'ici », explique-t-elle. Champs de fleurs, champs de manioc, récolte des olives... Toutes les images qui se trouvent « dans le cœur et dans la tête » de ces femmes sont cousues sur des panneaux avec des tissus colorés, d'origines variées. En janvier et février, l'artiste Christèle Trougnou, spécialiste du collage surréaliste, exposera ses œuvres à l'Affût et partagera sa technique avec celles qui souhaitent tester un autre mode d'expression artistique. ■ JF

📍 Rendez-vous les mardis de 15h à 17h, au café À l'Affût (5 rue Très-Cloîtres), et/ou les mercredis de 14h à 16h, à la Maison des habitants du Centre-Ville. 📞 Contact: caroline.heysch@coveillas.fr cafealaffut@gmail.com

Les créations seront à découvrir lors du festival « Voix aux fenêtres », organisé par le Nouveau Théâtre Sainte-Marie-d'en-Bas au mois de mai.

chorier / saint-bruno

Un heureux coin

Le Groupe d'entraide mutuelle (GEM) « L'heureux coin » est un espace de rencontre et de lutte contre l'isolement, qui accueille les personnes en situation de troubles psychiques.

Les adhérents, investis au conseil d'administration, gèrent l'association et prennent les décisions de manière collégiale, soutenus par Christine et Fabrice, les coordinateurs. Ils pratiquent la randonnée, visitent les musées, vont au spectacle, organisent des repas, des concerts... Et cette année, ils collaborent à une production des Barbarins Fourchus. « Le GEM, par ses activités régulières, me stabilise, m'aide à assumer des responsabilités et à me contraindre à des obligations. J'envisage ainsi de rechercher un emploi » précise Alain, président de l'association. ■ PC

**📍 62 rue Ampère
Tél. 09 52 89 52 92
gem.grenoble@yahoo.fr**



© Sylvain Frappat

abbaye/jouhaux / bajatière

Aide aux démarches administratives par internet

Les démarches administratives en ligne se développent et sont en passe de devenir la règle dans les prochains mois. Afin de maintenir l'accès aux droits des personnes qui ne maîtrisent pas l'outil informatique ou ne possèdent pas d'ordinateur, la Maison des habitants Abbaye met, gratuitement et à disposition de tous, des ordinateurs et imprimantes en libre-service, et l'aide précieuse de son écrivain public Samia Boudjbiha

(lire aussi page 4). « J'aide à remplir les dossiers, ouvrir des comptes internet, demander des attestations en ligne... » détaille la professionnelle. Une aide appréciée par toutes et tous, jeunes et moins jeunes! ■ PC

📍 Permanence démarches administratives en ligne: le jeudi de 9h30 à 11h30 à la Maison des habitants Abbaye (1 place de la Commune) - Tél. 04 76 54 26 27

Gre. les quartiers

INFORMER



Inaugurée le 1^{er} décembre, Journée mondiale de lutte contre le Sida, la fresque a été réalisée par les artistes Jérémy Dauliac et Rebecca Bouffigny (ci-dessous).

© Alain Fischer

championnet

Street-art contre sérophobie



© Alain Fischer

Depuis décembre dernier, une nouvelle fresque s'est intégrée dans le paysage urbain grenoblois, sur le mur de la piscine Jean Bron. Portée par la Ville, elle participe à mettre en lumière la lutte contre le Sida et la sérophobie (les discriminations dont peuvent être victimes les personnes porteuses du VIH), ainsi que les acteurs investis pour cette cause.

Désormais, lorsque vous empruntez le boulevard Gambetta, au niveau de la piscine Jean Bron, vous pouvez observer une fresque sur laquelle deux personnes s'embranchent dans une atmosphère nautique, aux côtés d'un ruban rouge – symbole de la lutte contre le Sida.

De près, vous y déchiffrez un QR code, vous invitant à surfer sur des pages web informatives, dédiées à la prévention et la lutte contre le Sida et contre les discriminations des personnes atteintes du VIH.

« Le combat contre cette maladie souffre d'invisibilité. Il a disparu des mémoires et des préoccupations, alors que le virus, lui, n'a pas disparu. Cette fresque est une piqûre de rappel pérenne. L'art attire l'œil, transmet une information grâce au travail subtil des artistes » explique Emmanuel Carroz, adjoint à l'égalité des droits et à la vie associative. ■ JF

Les partenaires associatifs : AIDES, Tempo, Sida info service, Pôle Isère VIH, IREPS, Core VIH, l'Union de quartier Championnet



villeneuve

Le théâtre, art d'apprentissage du français

« Avec une équipe enseignante très engagée dans la réussite de tous les élèves, le collège Lucie Aubrac améliore ses résultats. Entre 2013 et 2015, le taux de réussite au brevet des collèges a progressé de 53 à 75 % » annonce Martine Saint-Aman, nouvelle principale de l'établissement. Au collège Lucie Aubrac, l'accent est mis sur l'apprentissage du français : une attention particulière lui est portée dans l'ensemble des matières. Une classe Théâtre, à horaires aménagés pour douze élèves choisis de 5^e, a ouvert cette année



© Sylvain Frappat

et travaille au Conservatoire de Grenoble. Dans les autres classes, des ateliers ou des stages contes et théâtre mettent l'accent sur l'oralité, ce qui permet d'aborder l'écrit, facilite l'apprentissage des bases et favorise l'autonomie des élèves. Ces derniers interviennent ainsi au Festival Gratte monde, au Printemps du livre, à la Journée pour l'élimination de la discrimination raciale... Autant d'occasions de partenariats avec l'Espace 600, la Maison de la poésie Rhône-Alpes, la Maison de l'image et le Conservatoire. ■ PC



© Alain Fischer

Création de sculptures avec l'artiste Rebecca Plisson (en vert) et des habitantes, en enrubannant des objets avec des bretelles de soutiens-gorge.

chorier berriat

Les habitants transforment les objets du quotidien

À l'automne 2016, la Maison des habitants Chorier Berriat a lancé une aventure artistique aussi extraordinaire qu'inédite. Inviter les habitants à créer des œuvres d'art avec la plasticienne Rebecca (!) Fabulatrice (lire son portrait p 4). Chacun a enrubanné son objet préféré avec des bretelles de soutiens-gorge soyeuses et éclatantes. Les choses du quotidien sont ainsi devenues des fétiches pour livrer leur dimension fantasmée, leur part secrète, magique, sensuelle...

En janvier, toutes ces sculptures seront assemblées en une œuvre collective mobile, qui voyagera à travers les équipements et animera les fêtes du secteur 1. En juin, chaque œuvre sera restituée à son créateur. La Maison des habitants Chorier Berriat, le CNAC et la bibliothèque Saint-Bruno ont accueilli les ateliers. Une manière agréable et stimulante de faire se rencontrer les structures locales et d'initier une nouvelle dynamique de territoire. ■ PC

mistral

Le Club des spectateurs réunit les gourmands de culture

Déguster un repas partagé tout en découvrant le travail d'artistes issus du spectacle vivant, tel est le concept du Club des spectateurs, qui se réunit une fois par mois au Prunier Sauvage.

En partenariat entre cette salle de spectacle et la Maison des habitants du secteur 3, le Club des spectateurs existe depuis 2011 et invite chacun à profiter en exclusivité d'un spectacle en cours de création ou un extrait de celui-ci, que proposent des artistes en résidence au Prunier Sauvage. Cette année, ce rendez-vous aura lieu de 12h à 14h, afin qu'habitants et travailleurs se rencontrent le temps d'un repas agrémenté de poésie. Les curieux de culture peuvent ainsi apporter un plat ou



une boisson pour composer le menu et plonger au cœur d'un chantier artistique. « Nous souhaitons créer du lien entre les artistes et le public. L'idée est de s'évader le temps du déjeuner et que chacun puisse échanger avec l'autre. Cela donne également l'occasion aux interprètes de tester leur œuvre auprès d'une première audience » explique Clémence Foucher, médiatrice culturelle

au Prunier Sauvage. ■ JF

Les prochains rendez-vous : le 19 janvier avec la compagnie Les Zinzins et le 9 février avec la compagnie Sylvie Guillermin (théâtre et danse), au Prunier Sauvage (63 rue Albert Reynier). clemence@pruniersauvage.com

villeneuve

Un cinéma de cœur

Avec dix séances par an de septembre à juin, généralement un lundi soir, Ciné Villeneuve tombe la toile et propose de beaux films qui n'ont pas toujours rencontré leur public.



« Pas un ciné-club militant intello et rébarbatif style Saint-Germain des-Prés mais un cinéma de cœur, vivant; un ciné rencontre distrayant et bon enfant » souligne Emmanuelle Moreau-Buffin, la présidente. « Le projecteur, hors d'âge et capricieux, transforme chaque séance en exercice d'équilibriste » relève Paul Barnouin, l'un des techniciens bénévoles. L'adhésion adulte (5 €), soutien (10 €), enfant et précaire (1 €), donne droit à tous les films sauf à la séance de juin qui sera un ciné-concert. ■ PC

Prochaine séance le lundi 23 janvier, salle polyvalente (85 galerie des Baladins) à 20h30, avec la projection du documentaire Bovines ou la vraie vie des vaches.

« Toutes les catégories sociales sont représentées »

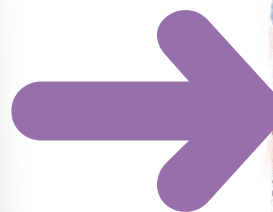
Chargée de communication, Séverine Denis a 40 ans et habite le quartier avec ses deux enfants.



Hoche est un quartier à taille humaine, avec de grands espaces piétons sécurisant pour les enfants, bien pourvu en commerces et très proche de l'hyper-centre à pied ou à vélo. De plus, il y a une vraie mixité sociale. Toutes les catégories sociales sont représentées et ça me plaît que mes enfants ne grandissent pas dans un milieu privilégié car ça apprend à s'ouvrir aux autres. Bien sûr, comme partout, il y a de petites incivilités mais je ne me sens pas en insécurité. L'environnement est agréable et il y a une vie de quartier, des animations comme le ciné en plein air... Je fais partie du conseil d'administration du centre de loisirs, où l'on organise des activités en périscolaire et pour les vacances. Aujourd'hui, on souhaiterait développer plus de choses pour les ados car ça manque. Depuis que le CODASE a retiré ses éducateurs du quartier, il n'y a plus ni structure ni accompagnement pour eux. ■



Séverine Denis



Hoche

Central et commerçant, le quartier Hoche a été construit au milieu des années 80 autour d'un parc de quatre hectares très apprécié des habitants.

Annabel Brot



À LIRE [Gre-mag.fr]

Le portrait d'une autre habitante, Sonia Messaoud.



Francis Fadel

« On a la chance d'avoir le parc à côté et, bientôt, un jardin partagé »

Francis Fadel, 48 ans, en recherche d'emploi, est revenu s'installer à Hoche en 2009 après y avoir passé son adolescence.

Quand on s'est installés en 1985, c'était le paradis ! Depuis, le quartier a bien changé : il faudrait une présence de la police nationale la nuit et des éducateurs pour apaiser les choses.

À part ça, Hoche bénéficie d'une bonne situation géographique, c'est un quartier central où l'on a tout : les commerces, le tram et les bus... Les appartements sont bien conçus, avec le chauffage collectif, et les bâtiments bien entretenus. Les façades et mon-

tées ont été faites récemment. On a aussi la chance d'avoir le parc juste à côté et, bientôt, le jardin partagé les « Fées Hochettes », dont je m'occupe. C'est très sympa. On est une dizaine de voisins et on a été sollicités par la mairie pour s'occuper du futur jardin partagé sur les toits de garages. On aura une belle surface et on espère que d'autres habitants nous rejoindront. On devrait pouvoir jardiner au printemps... ■



Landry Lachenal

© Thierry Chenu

« Il faudrait plus de jours de marché »

Landry Lachenal, 39 ans, est propriétaire de la poissonnerie.

Le magasin a été fondé en 1985 à la création du quartier. Je l'ai repris il y a un an mais j'y travaille depuis 1998. On a une clientèle très fidèle qui habite ici, notamment des seniors, et des gens qui viennent de l'extérieur car ils peuvent se garer facilement. De plus, on est près des grands axes, du centre-ville et dans une zone très commerçante... même si plusieurs magasins ont récemment fermé. La proximité de la caserne de Bonne est aussi un atout et nous apporte des clients. Et le marché bio du samedi matin attire beaucoup de monde. Le point négatif c'est l'insécurité. Depuis quelques années, on sent que ça s'aggrave, il y a des jeunes qui traînent, la police qui passe régulièrement... Je trouve aussi que l'environnement manque un peu de gaieté et de fleurs. Quant aux animations, il y a le marché bio le samedi matin et la brocante une fois par mois. Il faudrait davantage de jours de marché. ■

© Emdé

« J'ai hâte que les paniers solidaires reprennent ! »

Cette maman de deux enfants est secrétaire de direction. Âgée de 42 ans, elle habite Hoche depuis cinq ans.

Le quartier est central, très pratique pour les courses et les activités avec le centre de loisirs, le centre sportif... Les appartements sont agréables et spacieux et le parc est très bien pour les petits. L'été, on le fréquente beaucoup. Malheureusement, depuis deux ans, il y a des problèmes d'incivilité liée au bruit de la sortie de la boîte de nuit : à six heures du matin, les gens crient, klaxonnent, c'est invivable ! Mais on n'arrive pas à mobiliser les habitants pour la défense du cadre de vie alors ça continue... Hoche reste pourtant un quartier



Catherine Teillard

agréable et animé avec le marché ou les activités organisées par la MDH. C'est un endroit que je fréquente souvent : on a assisté en famille au spectacle de Noël, les enfants vont à la ludothèque avec leur mamie et j'ai hâte que les paniers solidaires reprennent ! ■

© Alain Fischer

Groupe « Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des Écologistes »

Laurence COMPARAT et Alan CONFESSON *Coprésidents du groupe*



Pour une économie locale dynamique, durable et créatrice d'emplois

Grenoble et sa Métropole sont riches d'un tissu économique dynamique qui mérite d'être soutenu et diversifié pour encore se renforcer.

Après avoir trop longtemps concentré ses aides à l'économie sur les seuls pôles de compétitivité notre ville est engagée dans la transition vers un modèle écologiquement et socialement soutenable, également créateur d'emplois. Nous souhaitons mettre en lien les entreprises classiques et de l'économie sociale et solidaire avec les associations, les structures publiques, tout en permettant le développement de stratégies de financements alternatives comme le financement participatif, le projet de monnaie complémentaire à l'échelle de la Métropole ou encore le mécénat.

Nous l'affirmons : la politique d'élargissement et de valorisation du centre-ville permet de

soutenir le commerce de proximité qui souffre de la concurrence des grandes surfaces et du e-commerce.

La Ville de Grenoble met en place une politique de commande publique au service de l'emploi local, de l'insertion par l'activité économique et qui permet aux PME et artisans locaux de mieux répondre aux appels d'offres publics, dans le respect du cadre légal. En 2017 nous proposerons une rencontre des acteurs économiques locaux avec différents partenaires lors des premières assises grenobloises de la commande publique.

Malgré le contexte budgétaire contraint, la Ville maintient un haut niveau d'investissement pour préparer l'avenir: citons par

exemple les 60 millions d'euros du Plan Écoles ou les 12 millions d'euros pour rendre accessibles les bâtiments publics... autant de commandes pour les entreprises et le soutien à l'emploi en construisant une ville pour tous. Dernier exemple, la mise en place progressive du 100 % bio et/ou local dans nos cantines permet d'accélérer la structuration d'une filière durable dans la région grenobloise. De même permettre une meilleure présence et diversité des producteurs et artisans locaux sur tous nos marchés, le WE comme la semaine, c'est participer à une relocalisation de l'agriculture et donc au développement d'emplois locaux.

**Contact : groupe.rcge@grenoble.fr
Tél. 04 76 76 33 22 - unevillepourtous.fr**

Groupe « Rassemblement de Gauche et de Progrès »

Marie-Josée SALAT, *conseillère municipale*



Restaurer la démocratie locale en 2017

Parce que la démocratie locale a connu une régression sans précédent à Grenoble depuis 2014, nous devons agir ensemble, pour la restauration d'un climat plus conforme à l'identité de Grenoble, berceau de la démocratie locale.

Des projets concertés: le passage en force est devenu la marque de fabrique de cette équipe, amplifié avec le plan de destruction du service public municipal, l'augmentation de tous les tarifs, la fin de la gratuité du périscolaire. Notre groupe agira pour le retour à une concertation aux règles claires et transparentes.

Une expression respectée: La votation citoyenne utilisée à l'occasion des nouveaux tarifs de stationnement a été dévoyée par la majorité. Ce dispositif de pétition / votation n'a aucune assise réglementaire à ce jour. Notre groupe agira pour que la municipalité élabore une délibération redonnant à la concertation, une assise conforme à la loi.

Des débats accessibles: Organisés depuis juin 2016 sous protection policière, la municipalité a démontré sa préférence pour le « camp retranché » des 6 derniers conseils municipaux en tenant les Grenoblois(e)s à l'extérieur de la maison communale. Inédit à Grenoble! Cette situation ne peut perdurer ni donner prétexte au non-respect du règlement intérieur, qui oblige à l'accueil du public dans des conditions précises.

Notre groupe demandera la restauration des 11 conseils municipaux, permettant un débat responsable et digne.

Une transparence assumée: Alors que les 120 engagements pris en 2014 devant les Greno-

blois sont reniés (bibliothèques, gratuité des transports, stationnement...) la municipalité doit clairement assumer ses choix idéologiques. Le plan d'austérité sans précédent engagé par la municipalité met à mal le service public municipal. Notre groupe dénoncera ces renoncements qui fragilisent le bien vivre ensemble à Grenoble.

Notre Groupe est à vos côtés dans la défense d'une ville dynamique, solidaire, respectueuse et vous souhaite une excellente année 2017 pour vous et vos proches.

**Contact : ps-apparentes@ville-grenoble.fr
Tél. 04 76 76 36 52
www.grenoble-ensemble.fr**

les groupes au conseil municipal

Groupe « Les Républicains-UDI-Société Civile » Richard CAZENAIVE, Nathalie BERANGER, Matthieu CHAMUSSY, Sylvie PELLAT-FINET, Lionel FILIPPI, Bernadette CADOUX et Vincent BARBIER *Conseillers Municipaux Les Républicains-UDI-Société Civile de Grenoble*



Le dialogue plutôt que les oukases, le bon sens plutôt que les dogmes

La trahison de la promesse de dialogue et de concertation, sur laquelle Éric Piolle s'est fait élire, crée un profond malaise dans notre ville. Ce malaise s'exprime aujourd'hui de toutes parts puisque depuis le printemps aucun conseil municipal n'a pu se tenir sans protection policière.

Bibliothécaires, unions de quartier, CLUQ, unions commerciales, commerçants non-sédentaires, agents du service de santé scolaire, habitants exaspérés par les multiples hausses de tarifs... tous dénoncent la brutalité et le dogmatisme des décisions. Il est urgent de sortir de cette situation de blocage, désormais relayée dans les médias nationaux, qui donne une bien piètre image de notre ville.

Hélas, le budget 2017 aggrave les mauvaises décisions déjà prises et entraîne Grenoble dans un cercle vicieux : nouvelle hausse de la dette, diminution des moyens publics consacrés à la propreté urbaine, à la sécurité, aux

associations sportives, socioculturelles et à tous les services de proximité, nouvelles augmentations de tarifs...

Quant au projet de fermeture totale à la circulation automobile des boulevards Lyautey et Agutte-Sembat (alors que nous proposons un vrai partage de la voirie sur cet axe majeur) il pourrait provoquer la fermeture de nombreux commerces et la suppression de centaines d'emplois. Chacun voit bien que l'amélioration de la qualité de l'air ne justifie pas un tel projet puisque l'augmentation des embouteillages augmentera au contraire la pollution. Pour notre part, nous proposons plutôt la gratuité

des transports publics dès le franchissement du seuil d'information. Il vaut mieux agir juste avant les pics de pollution pour les éviter plutôt que pendant les pics avec des mesures coercitives, qui sont par ailleurs socialement injustes, comme l'interdiction de circulation pour les véhicules les plus anciens.

Si nous n'avions qu'un vœu à formuler pour cette nouvelle année ce serait que la majorité actuelle abandonne les dogmes et les oukases pour privilégier le dialogue et le bon sens au service de tous.

**Contact : opposition.municipale@grenoble.fr
Tél. 04 76 76 38 89**

Groupe « Front National »
Mireille d'ORNANO *Présidente Groupe FN*



Demain la révolution ?

Au train où vont les choses à Grenoble on peut se demander comment tout cela va finir.

L'année se termine et les premiers effets de la politique urbaine de la municipalité se font sentir, maintenant reprise en partie par la métropole où siège le maire en tant que co-président du groupe majoritaire RCSE.

La baisse des dotations de l'État a servi de prétexte pour masquer le manque de détermination à redresser les finances de la ville. L'endettement a continué d'augmenter.

Les manifestations des agents de la ville et des citoyens en colère contre le plan de sauvegarde d'Eric Piolle sont le reflet d'un profond mécontentement. Oui il fallait faire des économies. Malheureusement ils ont décidé de supprimer des services sociaux (bibliothèques,

périscolaire...) plutôt que d'économiser sur les gros budgets pas toujours utiles. Il y avait d'autres choix à faire. On pouvait faire l'économie du changement des parcmètres, revoir le financement d'Alpexpo, du Palais des sports et de la MC2 pour 3,2 millions, ne pas acheter le bâtiment du Crédit Agricole en janvier dernier pour 7,5 millions ou réduire le nombre d'employés au cabinet du maire.

La police municipale a été abandonnée, n'ayant reçu aucun moyen supplémentaire pour faire face à une délinquance en constante augmentation. Les manifestations qui ont eu lieu montrent que ce corps, d'habitude si réservé, a atteint sa limite de résistance.

Le projet non-négociable de la mairie est l'énorme projet anti-automobile qui met la ville en chantier permanent à un coût qui n'est jamais dévoilé. Les réactions sont unanimes pour en dénoncer l'absurdité - la CCI, la votation citoyenne contre l'augmentation du coût de stationnement et maintenant deux unions de quartier et huit unions commerciales qui manifestent sans être entendues.

À tous mes lecteurs je souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année. Que l'année 2017 porte en elle un formidable espoir avec l'élection présidentielle qui va provoquer de profonds changements dans la vie de tous les Français.

Contact : mireille.dornano@grenoble.fr

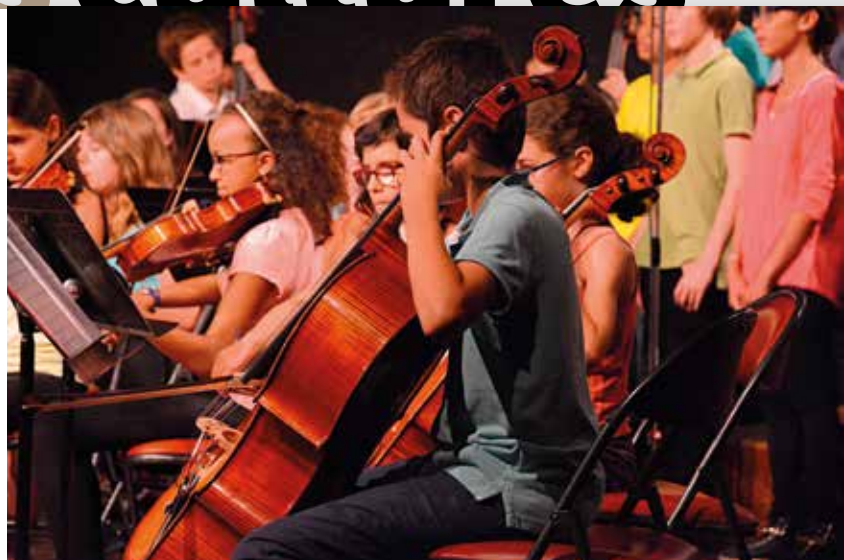
conservatoire de Grenoble

Tout pour la musique !

Le Conservatoire de Grenoble s'adresse à tous. Dans les écoles, sur place ou hors les murs... Petit tour d'horizon.

Le Conservatoire est un établissement municipal qui accueille plus de 1 800 élèves dans une quarantaine de disciplines. Durant l'année, dix-sept enseignants interviennent aussi dans toutes les écoles grenobloises, sensibilisant pas moins de 7 998 enfants à travers des projets pédagogiques variés. Le Conservatoire programme également des concerts pour les scolaires. De Mozart aux musiques traditionnelles, toutes les facettes de la musique sont à l'honneur et 6 000 élèves sont attendus. « *Nous renforçons notre action envers ce public, avec par exemple toute une semaine de concerts pour les CP et CE1 début février* » précise Nathalie Markarian, directrice des lieux.

Même politique volontariste en direction du grand public puisque, pour la première année, les quatorze concerts proposés au Conservatoire par les enseignants sont gratuits ! Avec une programmation éclectique mais très accessible : ainsi pour la Saint-Patrick, le Conservatoire s'habillera de vert et vibrera au son de la musique irlandaise.



© Conservatoire de Grenoble

Découverte ludique du classique à la Salle Noire pour les rendez-vous « Musique (en robe) de chambre », concert de Noël à l'église Saint-Jean avec plus de 170 choristes... Élèves et enseignants vont régulièrement à la rencontre des Grenoblois pour des moments festifs, intimistes ou décalés.

■ AB

**6 chemin de Gordes – Tél. 04 76 46 48 44
www.conservatoire-grenoble.fr**



[**Gre-mag.fr**]

À LIRE

L'interview de Nathalie Markarian, directrice du Conservatoire.



Les classes à horaires aménagés musique du Conservatoire regroupent élèves musiciens et élèves en scolarité traditionnelle pour un enseignement musical durant le temps scolaire.

théâtre

Affaire de famille



© Emille Zeig

Le comédien Lounès Tazairt dans le spectacle *Vertiges*, de Nasser Djemaï.

Le metteur en scène grenoblois Nasser Djemaï boucle sa trilogie autour de l'identité avec *Vertiges*, à l'affiche de la MC2 du 11 au 28 janvier.

Artiste associé à la MC2, Nasser Djemaï y est en résidence pour préparer sa nouvelle création. *Vertiges*, qu'il écrit et met en scène, n'est pas sans lien avec son histoire personnelle et poursuit un cheminement entamé avec *Une Étoile pour Noël* puis *Invisibles*. « *C'est la même quête initiatrice : celle d'un homme qui tente de faire la paix avec son passé. Nadir, le héros, a tout réussi et revient parmi les siens après plusieurs années d'absence car son père est sur le point de mourir. Dès son arrivée c'est le choc, comme s'il basculait dans un*

univers parallèle ! » Mettant en scène « *une famille orpheline de sa propre histoire* », la pièce interroge « *le destin des enfants qui ont dû quitter leur milieu social et montre comment on revient transformé.* »

Ce choc des points de vue n'est pas sans engendrer des situations cocasses et *Vertiges* pose des questions fondamentales sans pourtant se départir d'une bonne dose d'humour. « *Ces explosions de joie sont là pour surprendre le spectateur et apporter une certaine légèreté. Je ne veux pas donner de leçon car le théâtre doit être avant tout un moment de plaisir.* » ■ AB

**À la MC2 du 11 au 28 janvier
4 rue Paul Claudel – Tél. 04 76 00 79 79
www.mc2grenoble.fr**

création

Un road movie au féminin

Tristan Dubois et les Mangeurs d'Étoiles signent une nouvelle création, *Burn baby burn*, à découvrir les 17 et 18 février au Théâtre 145.

Depuis plus de dix ans, cette compagnie grenobloise distille des spectacles très poétiques qui nous entraînent dans des univers inédits et interrogent notre rapport au monde avec une belle sensibilité.

Burn baby burn, peaufinée lors d'une résidence de quatre semaines au Théâtre 145, aborde le thème de l'adolescence, et plus



© Cie Mangeurs d'Étoiles

particulièrement « *la quête d'identité, le sentiment d'abandon, les déterminismes sociaux qui meurtrissent les rêves... faisant écho à une actualité qui suggère que beaucoup de jeunes se sentent perdus* » souligne Tristan Dubois. La pièce met en scène deux jeunes filles livrées à elles-mêmes dans une banlieue aux allures de no man's land et n'est pas sans rappeler le film *Thelma et Louise* de Ridley Scott. Cette filiation, ainsi que l'écriture très cinématographique, a amené la compagnie à s'essayer pour la première fois à l'utilisation de la vidéo, qui nous emmènera « *vers l'ailleurs imaginé par les personnages* » tandis que la présence sur scène du musicien Pascal Thollet contribuera à créer l'univers de road movie du spectacle. ■ AB

i *Burn baby burn* (à partir de 14 ans) au Théâtre 145 (145 cours Berriat) les 17 et 18 février à 20h30. Séances scolaires les 16 et 17 février à 14h30. Tél. 04 76 44 03 44 www.theatre-grenoble.fr

Jirô Taniguchi, l'auteur japonais de *Le Sommet des dieux*, sera mis à l'honneur lors de l'expo.

expo

La BD prend de la hauteur



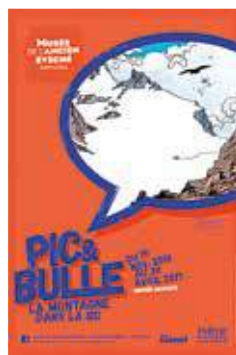
© Jirô Taniguchi 2000 / BCF / Tokyo

Rencontre au sommet entre le neuvième art et la montagne avec l'exposition « Pic et bulle » au musée de l'Ancien Évêché.

Saviez-vous que la BD s'est toujours inspirée de la montagne et que sa naissance est liée à la conquête des sommets ? Démonstration en images avec cette expo qui fait pour la première fois le lien entre montagne et BD à travers l'œuvre de 90 artistes d'hier et d'aujourd'hui.

Un parcours à travers une centaine de planches originales et une soixantaine de reproductions où l'on croise Tintin, Lucky Luke, Astérix, Blueberry, Thorgal, Bécassine... mais où la montagne reste la principale héroïne. Apparaissant tour à tour comme un

refuge ou un lieu hostile, un espace de plénitude, de conquête ou de quête de soi, elle inspire des esthétiques et des techniques tout aussi variées aux dessinateurs : importance de la place laissée au vide chez Cosey, paysages ciselés par des jeux d'ombre et de lumière chez Sergio Toppi... L'expo consacre aussi une large place aux auteurs de romans graphiques et de mangas qui inventent de nouvelles représentations de la montagne : Victor Hussenot et ses amoncellements de figures géométriques, Jirô Taniguchi dont les dessins tout en verticalité évoquent la puissance de la nature...



Une présentation des étapes de fabrication d'une BD, un focus historique sur ses débuts et un espace de lecture complètent cette exploration passionnante qui donne lieu à de nombreuses animations : ateliers, projections, concours de BD... ■ AB

i Jusqu'au 30 avril au musée de l'Ancien Évêché (2 rue Très Cloîtres) - Tél. 04 76 03 15 25 - www.ancien-eveche-isere.fr

glisse urbaine

Skatepark: novices bienvenus!



Avec ses 600 m² d'espaces praticables indoor, qui peuvent accueillir une petite quarantaine de personnes en même temps, le skatepark de la Bifurk est LE rendez-vous des riders (BMX, skateboard, roller, trottinette) de l'agglomération.

Si des créneaux « sessions libres » sont ouverts aux adhérents chaque jour de la semaine, du lundi au samedi, le « Collectif Sports de Glisse 38 »

Le skatepark de la Bifurk est ouvert à tous, pour des cours ou des sessions libres.

(CSG38), qui est en charge des lieux, souhaite aussi ouvrir son terrain de jeu à de nouveaux pratiquants. « *En se spécialisant sur quelques disciplines, plutôt que de nous éparpiller, pour pouvoir fournir un meilleur travail* » explique l'association. Plusieurs salariés, titulaires de brevet d'état, s'occupent ainsi des enseignements dans un cadre très sécurisé (le port du casque est obligatoire). Des prestations au sein de structures jeunes sont également effectuées, avec mise à disposition du matériel. Le jeune public constitue la majorité des apprentis riders mais attention aux idées reçues sur le portrait type du skateur.

« *On a évidemment beaucoup de 7-17 ans mais on remarque que la génération 45-55 ans est de plus en plus demandeuse. Et, de notre côté, on a une volonté d'ouvrir au maximum la pratique de nos disciplines, vers le troisième âge ou auprès d'un public handicapé. On peut s'adapter!* » ■ FS

2 rue Gustave Flaubert
www.skateparkgrenoble.fr

découverte

Laura Meynier, une internationale au GF38

Non, le club phare féminin du département, qui ambitionne de rejoindre l'élite, n'a pas (encore) recruté une star de la discipline. Mais ce n'est pas avec moins de fierté qu'il a vu sa joueuse Laura Meynier endosser le maillot de l'équipe de France de... tennis-ballon! Une discipline qui permet de jouer au football, sur un terrain de volley, avec un filet de tennis pour séparer les deux camps. Presque une découverte pour Laura: « *Le tennis-ballon, c'était jusque-là seulement un petit jeu pratiqué à l'entraînement, que j'aimais bien. C'est tout simplement une amie qui a parlé de moi au sélectionneur en début de saison. L'équipe*

de France se crée et j'ai saisi l'opportunité. C'est une discipline qui a ses spécificités, où j'ai encore beaucoup à apprendre. » Pour sa première compétition officielle, elle n'a disputé rien de moins que les championnats du monde, avec des résultats plus que satisfaisants: une cinquième place en simple, une huitième place en double et une neuvième place en mixte (sur douze nations). En service civique au GF38, elle a d'ailleurs prévu d'intégrer du tennis-ballon au stage de Pâques, organisé par le club grenoblois. Histoire de transmettre à la jeune génération sa nouvelle passion... ■ FS





Entraînement du Grenoble Alpes badminton à la halle Clémenceau.

© Alain Fischer

badminton

Sacré coup de volant !

Le Grenoble Alpes Badminton (GAB) est monté au filet ! Oublié le très haut niveau, au moins temporairement, et virage à 180° vers les plus jeunes et la formation, (re)devenus la priorité d'un club qui a vu passer de sacré(e)s champion(ne)s au fil des années. Il y a peu, le GAB évoluait encore en Top 12, l'élite du badminton français. Il végète aujourd'hui en Nationale 2, après deux montées consécutives. « Une volonté » explique Maxime Leroux, entraîneur. « Plutôt que de rémunérer des joueurs qui nous auraient permis d'évoluer à haut niveau, nous avons fait le choix d'embaucher un deuxième entraîneur à temps plein. » Sans forcément chercher à accroître pour autant les effectifs. « On tourne déjà entre 580 et 600 licenciés, on doit même refuser du monde. Il nous reste encore quelques places pour les plus jeunes (5-14 ans) uniquement. Notre volonté est de pouvoir apporter un meilleur enseignement aux groupes en place. » Un choix de la qualité que le GAB espère payant. ■ FS

📍 40 bd Clémenceau - Tél. 04 76 01 04 99 99 (le mardi de 14h à 16h et le mercredi de 18h30 à 20h) - <http://grenoble-badminton.org>

futsal féminin

Géantes !

Nous vous présentions, il y a un peu plus d'un an et demi, sur gre-mag.fr, la section féminine du futsal des Géants, qui faisait alors ses premiers pas. Un groupe qui a, depuis, poursuivi sa croissance. Ce sont aujourd'hui 22 filles, âgées de 14 à 23 ans, qui portent les couleurs du club. « Ce projet, qui a bénéficié dès le départ du soutien des collectivités locales, est en constant développement », apprécie Zak Mahroug, le responsable. À tel point qu'une deuxième équipe pourrait voir le jour la saison prochaine. « Avec le départ de

plusieurs joueuses pour des raisons professionnelles, on en a profité pour rajeunir le groupe en début de saison. La question s'est posée déjà cette année mais vu leur assiduité et la demande, il est probable qu'une deuxième formation soit créée. » Pour l'instant, l'unique équipe des Géants rivalise, avec brio, avec les autres équipes du département lors du Challenge isérois de futsal féminin. ■ FS

📧 futsalmdh2@hotmail.fr

[Gre-mag.fr] 
Reportage complet

ultra-souple

Le président, c'est bébé

L'enfant est au centre de toutes les attentions au Grenoble Gymnastique, que ce soit au sein de la section petite enfance, qui accueille une cinquantaine de bouts de chou tous les samedis matin au gymnase Reyniès Bayard, ou lors des actions menées dans les Relais assistants maternelles, les crèches ou les écoles maternelles.



© Sylvain Frappat

Bébé Cabriolle (1 à 3 ans), Baby Gym (3 à 4 ans) et Éveil Gym (5 à 6 ans) : des sections par tranche d'âge qui permettent d'adapter les moyens d'action, mais une même volonté d'aider les enfants à développer leurs capacités motrices fines et leur coordination. Des sessions qui se font en trois temps : une ouverture où la motricité est travaillée ; puis le cœur de la séance avec un travail autour des différentes familles gymniques (équilibre, renversement...) et, enfin, un retour au calme avec des histoires racontées. Pour les plus petits – certains marchent à peine –, les parents peuvent participer à la séance, qui offre aux enfants une première expérience du groupe et la possibilité d'appréhender certaines peurs (vide, obscurité) dans un environnement ludique, avec du matériel très coloré et un rôle important joué par la musique. Et d'avis de parents, les enfants en redemandent ! ■ FS

📍 Au centre sportif Reyniès Bayard : 8 rue Léo Lagrange - Tél. 04 76 46 19 97 www.grenoblegymnastique.fr

urbanisme

La Maison du projet, terreau fertile de la ZAC Flaubert

En novembre dernier, un bâtiment expérimental s'est installé au cœur du quartier Flaubert. Il s'agit d'un prototype d'habitat participatif et écoresponsable, dénommé « Terra Nostra », constitué principalement de bois et de terre. Après un séjour en terre lyonnaise, il entame sa seconde vie à Grenoble au titre d'un partenariat entre l'École d'architecture de Grenoble (ENSAG) et la SPL SAGES (aménageur du quartier Flaubert pour le compte de la Ville). Sa destinée ? Être un outil pédagogique et un support d'animation et de concertation pour ce quartier en mutation.

C'est à la « Team AuRA » (Auvergne-Rhône Alpes), composée d'experts scientifiques, d'universitaires, de professionnels et d'étudiants que revient la réalisation du prototype « Terra Nostra ». Il est le fruit d'un travail collaboratif entre différentes disciplines, piloté par l'ENSAG. Au cours de l'année universitaire 2015-2016, cinquante étudiants des écoles d'architecture de Grenoble et de Lyon ont été les concepteurs et les chefs de chantier du bâtiment, encadrés par une équipe enseignante et des experts. Leur objectif était d'imaginer une approche écoresponsable de la construction. « *Notre base d'enseignement est l'apprentissage par l'expérimentation. Réaliser un logement en ville nous permet de positionner les étudiants au plus proche des réalités et de les projeter dans la vie professionnelle avec une réelle*

© Alain Fischer



Visite du chantier grenoblois avec toutes les personnes impliquées (étudiants, chercheurs, professionnels...) dans le projet.

prise de responsabilité » explique Maxime Bonnevie, coordinateur du projet « Terra Nostra » à l'ENSAG.

Cet exercice architectural grandeur nature s'est en effet accompli avec des étudiants issus des filières de l'ingénierie et des sciences appliquées⁽¹⁾, des professionnels de la construction, avec un passage aux Grands Ateliers à Villefontaine (en Isère), dédiés aux travaux de recherche des écoles d'architecture, pour la préfabrication du prototype. Mais la portée de « Terra Nostra » va au-delà de cet enjeu pédagogique. Il contribue également à approfondir la recherche sur l'utilisation de la terre dans le logement et à sensibiliser le grand public et les professionnels du bâtiment sur ce sujet.

© Terra Nostra/ENSAG



Pour optimiser le potentiel du matériau terre en milieu urbain, le bâtiment en contient 14 %, associée à d'autres éléments naturels, tels que la paille, le chanvre et le bois.

[Gre-mag.fr]

À VOIR

Le diaporama du projet « Terra Nostra ».



Un prototype expérimental

Une des caractéristiques fortes du prototype est de tester différentes déclinaisons de l'utilisation de la terre dans la construction. Parmi celles-ci, figure une technique historique et traditionnelle : le pisé, un système constructif à base de terre crue que l'on retrouve notamment dans certaines maisons du Nord-Isère. Quels sont les avantages de cet élément végétal pour le bâti ? « Dans un contexte de réchauffement climatique, il est important de mener une réflexion sur les matériaux locaux, utilisant le moins de carbone possible tout au long de leur vie. La terre est l'exemple d'une ressource locale, naturelle et totalement recyclable » explique Maxime Bonnevie. Outre cet atout « bas carbone », la terre apporte également une sensation de confort à l'intérieur de l'habitat, grâce à sa capacité de régulation thermique et hygrométrique (l'humidité relative) et à ses performances acoustiques. Le prototype démontre également la faculté de moduler l'intérieur des logements, en fonction des usages et de l'évolution des parcours de vie : ses cloisons amovibles permettent d'envisager un maximum de dispositions spatiales (du T2 jusqu'à l'espace de co-working). Enfin, « Terra Nostra » implique une dimension sociale, démontrant les atouts d'un habitat participatif, avec la présence



© Terra Nostra/ENSAG

d'espaces mutualisés. « L'idée est de donner aux habitants de la place dans l'acte de construire et de renouer avec leur désir d'habiter » poursuit Maxime Bonnevie.

De « Terra Nostra » à la Maison du projet Flaubert

Rebaptisé Maison du projet pour le quartier Flaubert, l'ouverture officielle est prévue en mars 2017, à l'occasion de la Biennale des villes en transition. Située à proximité de la Bifurk, du projet de l'école primaire ou encore du futur immeuble du bailleur Actis, « Habiterre & Bois »⁽²⁾, elle occupe ainsi une position centrale. « "Terra Nostra" représente le concept de Flaubert de demain. C'est un formidable outil de communication qui permettra aux habitants et aux professionnels de s'informer, de dialoguer et de toucher les matériaux, dans un lieu intime et convivial »

Le prototype « Terra Nostra » est la copie conforme d'une partie d'un habitat collectif, soit deux étages d'un immeuble de seize logements. Il donne un aperçu des futures constructions du quartier Flaubert.

estime René De Ceglié, élu du secteur 4. La Ville de Grenoble prévoit que cet espace soit à la fois un lieu de concertation, un laboratoire d'idées, une plateforme technique et un support d'expérimentation et de tests, en vue d'une exploitation scientifique. L'ENSAG et la Bifurk seront les principaux artisans des animations qui s'y dérouleront : ateliers, formations, visites pour les scolaires et les habitants, activités culturelles, etc. L'objectif est double : d'une part, réfléchir ensemble sur les constructions écoresponsables et, d'autre part, se projeter sur l'aménagement du quartier Flaubert. « Un véritable terrain de test avec les habitants de la ville en transition, d'un point de vue énergétique et écologique. "Terra Nostra" est un démonstrateur qui incitera l'ensemble de la filière constructive à se tourner vers la Ville de demain, une ville plus responsable de ses ressources naturelles et de ses matériaux » envisage Pierre Kermen, directeur général de la SPL SAGES. ■ Julie Fontana

« Une véritable aventure humaine »



Annie Radet est étudiante en Master Architecture, environnement et culture constructive à l'ENSAG :

« Avoir participé à la construction de "Terra Nostra" est une chance. Cela a été une véritable aventure humaine. Nous sommes à un an du diplôme et composer avec différents corps de métiers a été et sera notre lot quotidien. C'est enrichissant car nous n'avons pas tous le même langage et il nous a fallu trouver un vocabulaire commun. Je ne pense plus l'architecture de la même manière. Cela décomplexe aussi sur nos lacunes concernant certaines questions techniques. » ■

📍 www.grenoble.fr
www.grenoble-sages.fr
Facebook > Prototype Terra 2016
📅 Biennale des Villes en transition à Grenoble du 9 au 12 mars 2017 (conférences, tables rondes, expositions, animations...)

⁽¹⁾ L'IUT1 de Grenoble, l'ENSASE, l'ENTPE, l'INSA, l'ENSE3, l'AFPA

⁽²⁾ Inspiré de « Terra Nostra » - Lauréat de l'appel à projet national de la Caisse des dépôts et de l'USH sur « L'architecture de la transformation »

Bernard Méric

À chaque numéro, *Gre.mag* confie à un amoureux de Grenoble le soin de regarder autrement ce qui l'entoure. Ce mois-ci, c'est au tour de Bernard Méric, un photographe voyageur plutôt habitué aux grands espaces, qui parcourt ici la ville avec son vélo pour partager quelques vues insolites.

« **J'** aime prendre des photos sur les pistes cyclables de Grenoble et explorer la ville comme je l'ai fait sur la Route de la Soie ou sur les chemins islandais. C'est le même plaisir de trouver des points de vue insolites avec de belles lumières et de saisir des moments de vie.

Combien de fois prenons-nous ce pont sur l'Isère en passant rapidement, tout en regardant la ville et le massif de Belledonne ?

Et soudain, l'œil est attiré par un petit tag sur un pilier et la ville s'intègre dans une nouvelle perspective.

Un peu plus loin sur les quais de l'Isère, on s'arrête un moment et on découvre un petit jardin le long de la rivière avec une chaise jaune prête pour un moment de détente ou de contemplation.

La nuit arrive et c'est l'heure bleue tant aimée des photographes ! Les tentes du marché de Noël ressemblent un peu à des habitations des déserts de Mongolie !

Et, plus loin sur la piste cyclable, on est surpris par ce toit qui s'élanche devant Belledonne au soleil couchant. C'est le toit du



prototype d'habitat de "Terra Nostra" (lire aussi page 42) qui vient juste d'être monté près de la Bifurk et cette scène fait presque penser à un paysage himalayen.

Chaque jour, des dizaines de scènes nous sautent aux yeux. Certes, prendre un peu de temps lors de nos déplacements est quelque part un luxe, mais c'est aussi une récompense. Capturer ces instants est venu tout naturellement, et je vais continuer à les partager sur la page FB Grenoble Vélo. À bientôt sur les pistes ! » ■

Contact : www.carnetdelumiere.com
Facebook : Grenoble Vélo

© Photos Bernard Méric

en pratique

rentrée 2017-2018

C'est le moment pour les inscriptions scolaires !



Vous arrivez à Grenoble ?



Votre enfant de 3 ans entre en maternelle ?



Vous avez déménagé ?

Du jeudi 5 janvier au vendredi 10 mars, pensez à inscrire votre enfant dans une école publique pour la rentrée de septembre 2017.

Aucun enfant ne sera admis dans une école sans certificat d'inscription de la mairie.

Attention : vous ne devez jamais aller directement auprès d'une école pour vous inscrire, mais d'abord effectuer vos démarches auprès de votre Maison des habitants.

Comment faire ?

• Téléchargez votre dossier d'inscription sur grenoble.fr ou retirez le auprès d'une des six Maisons des habitants.

- Remettez votre dossier et les pièces nécessaires à l'une des six Maisons des habitants, qui vous délivrera un avis de dépôt.
- Un certificat d'inscription vous sera envoyé, précisant le nom de l'école de votre enfant, ses coordonnées téléphoniques et le nom de sa directrice ou directeur.



Prenez rendez-vous avec la direction de cette école pour valider l'admission et présentez-vous à ce rendez-vous avec le certificat d'inscription, le certificat de radiation si votre enfant vient d'un autre établissement, le carnet de santé de votre enfant et le livret de famille.



Où trouver votre MDH ?

- **Secteur 1 :** MDH Chorier Berriat, 10 rue Henry Le Chatelier
- **Secteur 2 :** MDH Centre-ville, 2 rue du Vieux-Temple
- **Secteur 3 :** MDH Mistral, 68 bis rue Anatole France
- **Secteur 4 :** MDH Capuche, 58 rue de Stalingrad
- **Secteur 5 :** MDH Abbaye Jouhaux, 1 place de la Commune de 1871
- **Secteur 6 :** MDH Le Patio, 97 galerie de l'Arlequin

Pour les cas particuliers, les dérogations du périmètre scolaire, tout document ou les lieux de retrait/dépôt des dossiers, une seule adresse : grenoble.fr/scolarite



© Philippe Mouché

Certificats qualité de l'air

Les questions les plus fréquentes

La mise en place des Certificats qualité de l'air (CQA) ou vignettes Crit'air a soulevé beaucoup de questions. Pour y répondre, un seul numéro, le 01 70 36 49 92 (de 8h30 à 17h30). Gre.mag a sélectionné les questions les plus souvent posées.

À quoi sert le certificat ?

Il sert à identifier les véhicules en fonction de leurs émissions de polluants atmosphériques. Il est délivré par le ministère de l'Environnement à partir des informations figurant sur la carte grise du véhicule. Il existe six catégories de certificats, adaptées à chaque type de véhicule selon sa motorisation et sa date de mise en circulation.

Quels sont les véhicules concernés ?

Tous les types de véhicules motorisés sont concernés : deux roues, trois roues, quadricycles, véhicules particuliers, utilitaires, poids lourds (dont les bus et autocars).

Pourquoi se le procurer ?

Il vous permet de savoir plus facilement si votre véhicule peut circuler lors des pics de pollution. Il vous évite de perdre du temps lors des contrôles de police. Si le certificat n'est pas apposé sur le véhicule, les forces de police demanderont à consulter votre carte grise. Vous serez verbalisé si votre véhicule n'est pas autorisé à circuler. **Pour l'instant, ne pas avoir de vignette sur le pare-brise n'est pas un motif de verbalisation mais le ministère de l'Environnement va la rendre obligatoire en 2017.**



Comment obtenir le certificat ?

Les certificats sont délivrés exclusivement par le ministère de l'Environnement et se commandent, à ce jour, uniquement en ligne sur le site www.certificat-air.gouv.fr, avec paiement par carte bancaire. Vous devez disposer d'une adresse mail pour le justificatif de paiement. Vous avez besoin de votre certificat d'immatriculation / carte grise pour renseigner les éléments demandés. Le certificat est envoyé par courrier à l'adresse indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule.

Puis-je être aidé pour commander mon certificat ?

L'association l'Âge d'Or va proposer un accompagnement des habitants dans les trois agences Métro mobilité, à partir du 2 janvier.

Où peut-on acheter le certificat si l'on n'a pas accès à Internet ou qu'on ne paie pas par carte bancaire sur internet ?

Le ministère a annoncé la possibilité de demander le certificat par courrier avec paiement par chèque à partir de début 2017. Nous ne disposons pas d'autres précisions pour l'instant.

Quel est le délai d'obtention du certificat ?

Suite à une commande par internet, le délai d'obtention peut varier entre 10 et 30 jours. Le certificat est valable pour toute la durée de vie du véhicule.

Combien coûte le certificat ?

Il est de 3,70 € (coût de fabrication et de gestion du document sécurisé) auquel s'ajoute l'envoi postal. Pour l'envoi d'un certificat en France, l'affranchissement est de 0,48 €, **soit un total de 4,18 €.**

Quels sont les tarifs et modalités de commande pour les professionnels ?

Il est possible de commander ses certificats sur le www.certificat-air.gouv.fr, en cliquant en haut à droite sur Espace Professionnel (tarif en fonction du nombre de CQA et de l'affranchissement).

Quid des véhicules de personnes habitant hors agglomération ou des véhicules étrangers ?

Les personnes habitant hors agglomération mais qui viennent circuler dans une des 49 communes sont également soumises aux règles du dispositif. De nombreuses villes européennes (Allemagne, Italie...) ont créé diverses zones à trafic limité. Pour l'instant, les visiteurs étrangers, en l'absence de certificat, présenteront leur carte grise aux forces de l'ordre, mais ils pourront aussi bientôt commander leur certificat. ■

Un portrait

Robert Pré

Peintre du ciel

Il assure depuis plus de quinze ans la sonorisation du marché de Noël de Grenoble. Mais dans son cœur, la magie de la fête scintille toute l'année.

Robert Pré est pyrotechnicien. Un métier qu'il tient de son enfance grenobloise, quand il observait les employés municipaux préparer le feu d'artifice du 14-Juillet : « Je courais les

© Sylvain Frappat

rejoindre sur le pont Marius Gontard pour suivre leurs moindres gestes, des heures entières. Des magiciens. Je rêvais de faire comme eux. »

Robert Pré les imitera à l'âge où l'on apprend à jouer avec le feu, en amateur éclairé longtemps, concevant des spectacles pyrotechniques pour les événements familiaux. Des tableaux de lumières et de sons de plus en plus élaborés, qui le pousseront finalement à abandonner sa détroque d'ingénieur commercial en 1993.

Petite entreprise familiale

« J'ai tout plaqué pour me lancer à fond. Mais j'ai bien failli y perdre toutes mes plumes. Dans ce métier, on ne gagne pas une clientèle en claquant des doigts. »



Robert Pré a créé les feux d'artifice du 14-Juillet 2015 à Grenoble.

fusées comme un parieur mise tout sur sa dernière carte. Double chance au tirage : la petite entreprise familiale gagne l'épreuve et trouve grâce aux yeux d'un producteur d'événements présent dans le public.

le jeu. Ils écoulent leur stock de

Il était prêt à fermer boutique, un coup de fil va brusquement modifier le cours de sa vie. « On m'appelle un jour pour participer à un concours de feux d'artifice, à Meursault, en Côte-d'Or. J'ai d'abord cru à une blague. Mais c'était bien vrai. Il fallait remplacer au pied levé une entreprise qui s'était désistée. » Sans illusion, Robert Pré, sa femme Anne-Marie et leur fils Thierry jouent

“Prendre le temps de créer de beaux tableaux, en innovant avec les couleurs, le rythme, les sons...”

Chanteur d'opérette

Le conte de fées dure depuis plus de vingt ans : lauréat de concours prestigieux, Robert Pré a même signé l'animation pyrotechnique de la Pyramide du Louvre pour les festivités de l'an 2000.

« Nous tirons une quarantaine de feux d'artifice chaque année. C'est à la fois beaucoup et en même temps modeste : nous n'avons pas l'ambition de grossir pour gagner beaucoup d'argent. Nous voulons surtout prendre le temps de créer de beaux tableaux, en innovant avec les couleurs, le rythme, les sons aussi. » C'est que, chanteur d'opérette à ses heures perdues, mari d'une accordéon-

niste, Robert Pré a l'oreille musicale. Ses spectacles marient l'image et la mélodie à un degré d'intimité poussé. Qui font de son entreprise Star Artifice un acteur reconnu aussi dans l'univers de la sonorisation. Sur le marché de Noël, privé de ses chères fusées, Robert Pré s'en remet

aux étoiles qui givent dans les yeux des passants. ■ RG

LES rendez-vous

janvier



Du 11 au 15 janvier
39^e Foulée blanche
 Le ski nordique pour tous, amateurs et champions.
 À Autrans
lafouleeblanche.com



Le 14 janvier
Nuit de la lecture interdite
 Lecture de textes subversifs, érotiques, censurés... par des bibliothécaires.
 À la bibliothèque Centre-Ville, de 19h à 22h
nuitdelalecture.culturecommunication.gouv.fr



Du 17 au 21 janvier
Festival Maudits films
 Rétrospective de films
 Au cinéma Juliet Berto
festivaldesmauditsfilms.com



Janvier
Bonne année !
 La Ville de Grenoble vous présente ses meilleurs Vœux pour 2017.

février-mars



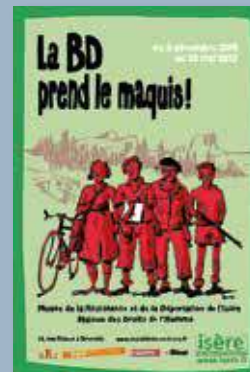
Février-Mars
Exposition
 « Si on chantait! La La La »
 Au musée Dauphinois
musee-dauphinois.fr



Du 9 au 12 mars
Biennale des villes en transition
 Conférences, tables rondes, ateliers, expositions, animations...
grenoble.fr



25 et 26 mars
Spectacle
 « Quintessence » d'Alexis Gruss.
 Voltiges, portés, acrobaties à cheval ou dans les airs...
 Au palais des Sports à 16h
alexis-gruss.com



Jusqu'au 22 mai
Exposition
 « La BD prend le maquis ! »
 Au musée de la Résistance et de la déportation de l'Isère
resistance-en-isere.fr